



DUBÉ QUITTE LES FAUCONS

«Il n'y a pas de place à Sherbrooke pour du hockey junior» (C1)



DROIT DE SÉCESSION

Le débat s'ouvre et les nationalistes sortent les pancartes (A12)

La Tribune

mardi

SHERBROOKE
17 février 1998
88e ANNÉE - No 303
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

CONCOURS
VOYAGEZ ET GAGNEZ
avec
LaTribune

3 VOYAGES AU MAROC + Une automobile Cadillac 1998

DETAILS TOUS LES JOURS DANS NOS PAGES

Il n'y aura pas de grève de la faim à Lac-Mégantic

En quatre heures, Doris Turcotte obtient réparation du Ministère

Ronald MARTEL

Lac-Mégantic

La grève de la faim de Doris Turcotte n'aura finalement duré que quatre heures. Commencée à 8h30 hier matin, devant les bureaux du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), sis dans l'édifice de l'hôtel de ville de Lac-Mégantic, elle a connu une fin heureuse dès 12h30, alors que la dame a finalement accepté une offre de compensation de ce ministère.

Mme Turcotte espérait initialement réintégrer son emploi. Cette grève de la faim aura donc eu pour résultats d'amener très rapidement les deux partis à un compromis.

De tôt matin, Doris Turcotte avait déclaré à *La Tribune* qu'elle ne savait pas si elle pourrait persévérer longtemps, ayant connu un week-end difficile, côté santé, et souffrant déjà du froid qui sévissait hier matin.

«J'ai passé une mauvaise fin de semaine, avec la grippe et à me sentir pas trop bien. Là, il faut que ça mène à quelque chose, car je ne pourrai pas rester ici bien longtemps, je suis complètement gelée.»

A peine avait-elle dit ces mots qu'une bonne Samaritaine arrivait avec de chaudes mitaines et des bas chauffants à l'aide de piles électriques, comme ceux portés par les motoneigistes qui effectuent des randonnées sur de longues distances. Requérant l'anonymat, cette dame a quand même admis que tout un groupe de personnes appuyait Doris Turcotte, à Lac-Mégantic.



Même si sa grève n'a duré que quatre heures, les démarches qu'il y ont conduites ont épuisé Doris Turcotte.

Vers 10 h, Madeleine Bélanger, députée de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale, lui faisait une courte visite de cinq minutes, lui promettant que les choses allaient bouger. «Le Ministère va sans doute te faire une offre forfaitaire, nous allons nous revoir bientôt. Tu devrais rentrer au chaud, car le froid est intense», lui aurait-elle recommandé.

Peu de temps après, les deux représentants de son syndicat de la Fonction publique arrivaient avec l'offre du MEF et Madeleine Bélanger revenue sur place elle aussi. Tout ce beau monde s'est enfermé dans une salle du palais de justice de Lac-Mégantic pour discuter ferme, avec la conclusion qu'on connaît.

Des réactions (B1)



Les Estriens entrent en piste



La patineuse forestoise Annie Perreault a donné ses premiers coups de patin en relais, ce matin, heure du Québec, tandis que le Magogois Nicolas Fontaine (à droite) défendra son titre de champion, ce soir.

François BEAUDOIN

Sherbrooke

L'honneur du Québec aux Jeux de Nagano repose en bonne partie entre les mains de deux Estriens.

Au cours des prochaines heures, Nicolas Fontaine et Annie Perreault pourraient en effet devenir les premiers médaillés individuels québécois des XVIIIe Jeux olympiques d'hiver.

Jusqu'à maintenant, force est de constater que ça ne va pas très bien pour nos athlètes à Nagano. Les attentes placées en eux étaient élevées. Malchance, contre-performance ou maladie ont fait en sorte que les espoirs se sont transformés en déceptions. Pour certains, le rêve olympique a pris des allures de cauchemar.

Le Magogois Nicolas Fontaine et la Forestoise Annie Perreault espèrent être en mesure de renverser la tendance.

Finale relevée

Tête de proue du Québec Air Force, Fontaine s'est qualifié sans surprise pour la finale de l'épreuve de sauts en ski acrobatique. On pourra voir les vrilles et les sauts périlleux du Magogois, champion du monde en titre de la discipline, vers 20h15 ce soir, heure du Qué-

bec. Et Fontaine compte mettre toute la gomme pour monter sur le podium, à tout le moins, sinon décrocher la médaille d'or.

«La finale s'annonce très relevée, dit-il. Je vais tout donner dans mes deux sauts (ce soir, heure du Québec). Je vais attaquer.»

Pour sa part, Annie Perreault a une médaille olympique individuelle dans sa mire depuis belle lurette, elle qui compte déjà une médaille d'or en relais, récoltée aux Jeux d'Albertville en 1992. A 26 ans, Annie Perreault est à son apogée. «Si je ne suis pas prête maintenant, je ne le serai jamais», confie-t-elle.

Au moment où vous lirez ces lignes, Annie Perreault aura déjà donné ses premiers coups de patin en compétition à Nagano. C'est en effet ce matin qu'est présentée l'épreuve du relais chez les femmes. Les Canadiennes font partie des favorites pour rafler l'or.

«C'est une bonne chose que le relais ait lieu avant les compétitions individuelles. On va pouvoir chasser la nervosité en équipe», dit la Forestoise.

Le 500 mètres chez les femmes, l'épreuve de prédilection d'Annie Perreault, aura lieu jeudi matin, à l'heure du Québec. «J'ai la confiance et j'ai les capacités physiques, mais je n'ai pas de contrôle sur les autres patineuses, dit-elle. Tout ce que je peux faire, c'est donner mon maximum. Si les autres sont plus fortes que moi, je n'y pourrai rien. Mais rien ne me ferait plus plaisir que de remporter une mé-



daille olympique individuelle.»

Annie Perreault participera également à l'épreuve du 1000 mètres chez les femmes, épreuve que l'on pourra voir au petit écran samedi matin, heure du Québec.

C'est vraiment à compter d'aujourd'hui que la fièvre des Jeux risque de s'emparer des Estriens et des Estriennes.

- Patrick Roy sauve le Canada
- Une autre journée de malheur
- Les Jeux de Maryse Perreault
(C1, C2 et C3)

En Estrie pour des soins, Jean-Marc Abbott a hâte de lever les voiles (A2)

L'ère du père jetable?

Dans trois divorces sur quatre, la mère obtient encore la garde des enfants

HORIZON 2000

Météo / A2

DOUX

-2

6h45 17h17

19 fév 26 fév 05 mars 13 mars



Sherbrooke

Papa vaut-il mieux que son rasoir Bic? Autrement dit, est-il jetable après usage?

La question paraît choquante. Sauf qu'en examinant de près notre société, on s'aperçoit que la mère obtient la garde des enfants dans 76,3

pour cent des cas de divorce ou de séparation légale... Dans 15,7 pour cent des cas, la garde échoit au père, et seulement 7,8 pour cent des couples s'entendent sur une garde partagée.

Quand on sait qu'une étude améri-

caïne révèle que 50 pour cent des mères monoparentales ne voient aucune valeur à ce que leurs enfants maintiennent le lien avec leur père, on peut se demander si l'enjeu n'est pas de savoir quel est le rôle du père, mais plutôt s'il en a un.

Robert Rodrigue croit à la paternité. Mais il ne croit pas du tout à la compétence de notre système juridique dans la défense des droits des pères. C'est pourquoi il fait partie des fondateurs du groupe estrien EPAPA (Équité parentale à l'aide des pères abusés).

«On ne pensait pas qu'on verrait ça un jour: les pères qui se battent pour leur droit à la famille. EPAPA se dresse avant tout contre tout un système, qui fait que les tribunaux rendent des jugements aberrants.»

Robert Rodrigue en sait quelque cho-



Robert Rodrigue

se. Quand on scrute les jugements qui ont décidé de donner la garde de sa fille à son ex-conjointe, on s'aperçoit que les juges le considéraient comme un bon père ayant une excellente relation avec sa fille, que ce lien devait être préservé... «Mais on a quand même donné la garde de ma fille à sa mère.»

Oublie ça

L'ex-conjointe a plus tard demandé d'avoir sa fille plus souvent avec elle, parce que celle-ci allait maintenant à l'école et qu'elle la voyait moins. La mère réclamait plus de temps de «loisirs».

(Suite en A2: PÈRE)

Un combat inégal (D1)

HONDA



BERLINE CIVIC LX 1998

208\$ par mois, location 48 mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic LX 1998 (modèle EJ653W) neuve. Échange ou comptant de 1 825 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

Jean-Marc Abbott a bien hâte de lever les voiles

Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

Jean-Marc Abbott, ce policier de la Sûreté du Québec à la retraite et grand bourlingueur devant l'Éternel, se trouve au Québec, plus particulièrement en Estrie, depuis le mercredi 4 février.

«Ce sont des raisons médicales qui m'ont amené en Estrie. Je perdais du sang; j'avais des hémorragies internes. Je préférerais de beaucoup me faire traiter au Pavillon Fleurimont du CUSE plutôt que dans un hôpital de Colombie» a-t-il raconté à La Tribune.

Rappelons que six pirates ont attaqué, blessé, détroussé M. Abbott et sa compagne, Suzanne Turgeon, originaire de Bromptonville, et ils ont déposé leur voilier de tous les instruments de navigation et de tout ce qui portait et qui représentait à leurs yeux une certaine valeur.

L'agression armée a été commise le 24 décembre 1997 dans une baie de l'île Cari Baru de l'archipel de Rosario, à une vingtaine de milles au sud-ouest de Carthagène, en Colombie.

Les pertes se chiffraient à quelque 25 000 \$ en argent américain et stoppaient du même coup le couple dans son projet de naviguer jusqu'à Panama.

M. Abbott et Mme Turgeon avaient passé trois mois à préparer leur voilier qui était amarré dans une marina de Carthagène. Ils bourlinguent depuis 1994 et avaient prévu passer cinq ans en mer autour du monde.

L'attaque des pirates avait remis en question ce périple mais le support d'amis et la naissance d'un mouvement d'entraide pour secourir le couple et lui permettre de poursuivre son rêve a remis les projets à flots.

Mme Turgeon est restée sur le voilier à Carthagène, le temps du séjour de son compagnon au Québec.

«Ce n'est pas la première fois que je subis ce genre d'hémorragies. Cela s'était déjà produit en 1978 lors d'une mission particulièrement difficile que les autorités de la SQ m'avaient confiée. Toujours la volonté de bien faire, de me surpasser, le stress causé par ce travail avait provoqué ces saignements internes. Le stress accumulé a récidivé en 1985. Il y avait eu un conflit de travail de 11 mois, j'étais un chargé de poste, j'étais assis entre deux chaises, entre deux feux. Encore une fois, le stress a provoqué les hémorragies. Puis il y a eu cette attaque du 24 décembre,

sur le voilier.»

M. Abbott a passé des examens exploratoires puis une intervention chirurgicale. Tout semble bien aller mais il ne sait pas quand il y retrouvera sa compagne.

«Une chose est sûre, dès mon arrivée en Colombie, nous mettons les voiles pour Panama, plus précisément pour les îles San Blas, près de la côte nord-est de Panama. A cet endroit se trouve la réserve des indiens Kunas, le deuxième plus petit peuple (en taille) au monde, après les Pygmées. Ils sont très curieux, mais gentils et paisibles. Ça va nous faire du bien, à moi et à Suzanne. Nous avons hâte de quitter la Colombie.»

M. Abbott a profité de son séjour pour joindre l'utile à l'agréable en complétant l'achat de divers équipements, moins chers ici qu'en Colombie.

Il en a profité pour visiter sa mère qu'il n'avait pas vue depuis quatre ans, ses petites-filles, des proches. Il a également communiqué avec des amis qui lui ont donné un fief coup de main dans son malheur.

En bourlingueur des mers, il fallait se douter qu'il irait faire un tour au Salon nautique de Montréal.

«Si je n'avais pas été victime de ces hémorragies de stress, nous avions prévu prendre le large le jeudi 5 ou encore le samedi 7 février. Juste avant de partir pour mon séjour au Québec, j'ai reçu en cadeau un radeau transocéanique d'un ami baron, un Français, avec lequel nous nous sommes liés d'amitié depuis l'été 1996. Quand il a entendu parler de l'attaque et du vol, il a aussitôt communiqué avec nous.»

Le 16 janvier, il a reçu l'équipement sécuritaire de base pour équiper de nouveau le voilier: cuisinière au propane, radio VHF, jumelles, compas, outils...

Le couple Jean-Marc Abbott et Suzanne Turgeon est donc fin prêt à poursuivre son voyage. Jean-Marc y rêve de plus en plus comme à la hâte de s'éloigner de la Colombie.

Il ne reste qu'à souhaiter aux deux aventuriers, bon vent, bonne voile et une route maritime parsemée de gens amicaux.

Loi d'exception ou pas Sherbrooke négocie encore

Les pourparlers sont toutefois dans l'impasse avec les pompiers

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le maire de Sherbrooke affirme que l'administration municipale poursuit les négociations avec ses syndiqués et employés cadres en vue d'en arriver à une entente sur la réduction de la masse salariale de six pour cent, en dépit de l'imminence d'une loi d'exception.

«On est en négociation avec tout le monde, les cols bleus, les cols blancs et les employés cadres, mais sauf avec les pompiers avec qui il n'y a plus de discussions en raison d'une impasse», indique le maire Jean Perrault.

Invité à dire pourquoi la Ville poursuit les pourparlers si le gouvernement du Québec impose de toute façon une loi spéciale dès demain, comme il l'avait annoncé la semaine dernière, M. Perrault répond qu'il s'attend à ce que les municipalités soient libres de se soumettre ou non à une telle loi.

«Je présume qu'on aura un choix entre en arriver à un règlement (avec les syndicats) ou la loi, mais je n'ai pas d'autres indications, il faudrait demander au gouvernement du Québec», a-t-



Jean Perrault

il indiquait.

A l'heure actuelle, l'administration municipale a réussi à s'entendre avec les employés d'Hydro-Sherbrooke, les placiers du Palais des sports, ainsi que les brigadiers scolaires.

Les policiers viennent pour leur part d'accepter une entente pour 1997

en vertu de laquelle leurs salaires a augmenté de 1,3 pour cent en moyenne. Ils ont cependant fait des concessions pour l'utilisation de personnel à temps partiel, les patrouilles en solo, l'échelle salariale, en plus d'avoir abandonné la clause «remorque» avec les policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

«La nouvelle Régie intermunicipale de police (qui regroupe les policiers de Sherbrooke, Rock Forest et Métro-police) négocie pour le six pour cent en 1998; on a des rencontres de prévues dans les prochains jours», indique son président Bernard Tanguay.

Rien n'est encore réglé, cependant, entre la Ville de Sherbrooke et ses employés cols bleus, cols blancs, cadres, ainsi que les pompiers.

La semaine dernière, les syndiqués cols bleus et les pompiers ont d'ailleurs exprimé leur impatience en bouclant le périmètre de l'hôtel de Ville avec leurs véhicules, un geste qui n'a toutefois pas entraîné de sanctions de la part de l'employeur.

D'autre part, le président de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke, Jacques Jubinville, assure que les pourparlers se poursuivent toujours avec les chauffeurs du secteur urbain.

Élargissement du chemin Sainte-Catherine

La Ville était au courant du projet, rétorque le MTQ

Sherbrooke (DD)

La Ville de Sherbrooke est informée depuis 1994 du projet d'élargissement du chemin Sainte-Catherine, entre le viaduc de l'Université de Sherbrooke et la mon-

tée d'Ascot, que le ministère des Transports du Québec (MTQ) souhaite réaliser en 1999.

«Contrairement à ce que dit le conseiller Rouleau, la Ville de Sherbrooke est au courant du projet depuis 1994», affirme Richard Charpentier, chef de service au bureau régional du MTQ, soulignant que les ingénieurs municipaux sont dans le coup depuis cette année-là.

Le conseiller du district du Triplet, Jean-François Rouleau, indiquait dans notre édition d'hier que la Ville de Sherbrooke avait appris «presque par hasard» ce projet du MTQ, qui avait décidé d'aller de l'avant sans son accord.

Selon lui, l'élargissement de cette route risque d'amener encore plus de circulation dans le quartier Ouest, déjà durement touché par ce problème, et l'argent devrait plutôt servir au prolongement de l'autoroute 410.

Richard Charpentier souligne que le projet actuellement sur les planches à dessin consiste à doubler les voies de cette route sur une longueur de 1,6 kilomètre, au coût de 1,3 million \$.

«La route 216 (le chemin Sainte-Catherine) reçoit un gros débit de circulation, soit 12 000 véhicules par jour, et la chaussée est en mauvais état.

«Selon nous le projet est nécessaire et notre échéancier est 1999, mais cela va dépendre des budgets», ajoute-t-il.

Le Conseil se pose des questions (A3)

La Fête du Canada célébrée deux fois

Sherbrooke (MR)

Sherbrooke célébrera deux fois le Canada cette année. Au cours de la quatrième fin de semaine de mai, 36 villes canadiennes seront les hôtes d'une célébration du patrimoine canadien. Ces célébrations sont des expositions portant sur l'histoire canadienne et les œuvres exposées sont entièrement réalisées par des élèves du primaire et du secondaire.

PÈRES... (suite de UNE)

En retour, Robert Rodrigue a voulu avoir plus de temps de «discipline et d'éducation» (autrement dit, les jours de semaine) avec sa fille. Ce qu'il n'a pas reçu. Il a plutôt vu ses droits de visite baisser de trois week-ends sur quatre à deux week-ends sur trois.

Caresse-t-il le rêve un jour d'avoir la garde partagée de sa fille? «Pour ça, il faut que les deux parents soient d'accord. Sinon, c'est la bataille juridique. Et ça, ça affaiblit l'enfant.»

«Lors du premier jugement, je demandais la garde de mon enfant. Des avocats m'ont dit d'oublier ça tout de suite. Pour un enfant d'âge préscolaire, la mère est toujours considérée comme plus apte qu'un homme.»

Toutes ces situations, que Robert Rodrigue a vues chez plusieurs autres pères, prouvent selon lui que notre systè-

me favorise les mères, et que celles-ci profitent à souhait des lois en leur faveur. Selon lui, les juges sont victimes des pressions sociales et d'une mentalité qui veut encore que la mère soit la meilleure en éducation.

«Il suffit que la mère veuille plus pour que le père ait moins. Cette situation fait que plusieurs pères sont démolis. C'est ce qu'ÉPAPA veut corriger, notamment en projetant une image plus positive des pères.

«Il y en a, des mauvais payeurs, des violents et ÉPAPA fait une sévère sélection des hommes qu'il représente. Mais il faut entendre aussi parler des bons pères. Cela passe par l'éducation et la sensibilisation. Comment le système pourrait-il changer si personne ne dit que les pères ont droit à autre chose?»

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 98-02-16
1 4 5 8 10
11 14 16 18 27
32 34 36 37 41
46 47 48 49 62
NUMÉRO: 319168

Quotidienne
Tirage du 98-02-16
3 4
089 7708

Extra
Tirage du 98-02-16
NUMÉRO: 319168

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'annulation des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

La Tribune 564-5450
...une publicité qui marche!

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	JEUDI	VENREDI
-2 PRÉC. 0	-7 PRÉC. 0	-2 PRÉC. 90	-1 PRÉC. 80	-2 PRÉC. 60

QUÉBEC

Chicoutimi Var -3/-13	Québec Var -3/-10
Gaspé Var -3/-16	Flmouki Var -3/-11
Iles-de-la-Mad. Var -4/-9	St-Georges Var -3/-10
La Grande Nua -7/-20	Sept-Îles Var -3/-13
Lac-St-Jean Var -4/-15	Trois-Rivières Var -3/-11
Montréal Var -2/-7	Val d'Or Var -1/-15

CANADA

Charlottetown Var -3/-7	Régina Nua 0/-9	Boston Plu 6/-7	New York Plu 8/-1
Edmonton Sol -1/-9	St-John's Var -6/-9	Bridgeport Plu 7/-3	Plattsburg Nua 2/-9
Fredericton Sol -1/-10	Toronto Mel 1/-5	Burlington Nua 2/-9	Portland Nua 3/-9
Hallifax Sol 0/-7	Victoria Enu 10/3	Concord Nua 3/-9	Providence Plu 7/-4
Ottawa Var -2/-7	Winnipeg Nua 1/-6	Detroit Plu 7/2	Washington Plu 10/2

USA

Athènes Sol 18/9	Mexico City Sol 25/6	Acapulco Sol 31/19	La Havane Sol 29/23
Beijing Nua 7/-4	Moscou Nua -15/-16	Bermudes Var 19/14	Martinique Sol 30/24
Berlin Sol 6/4	Paris Sol 10/8	Cancun Sol 31/17	Myrtle Beach Plu 22/12
Hong Kong Sol 23/21	Port-au-Prince Sol 30/21	Caracas Sol 31/24	Montego Bay Sol 31/23
Lisbonne Sol 18/11	Rome Plu 19/6	Freeport Plu 26/20	Orlando Sol 24/18
Londres Plu 3/-8	Tokyo Sol 12/3	Ft Lauderdale Ora 28/23	Puerto Plata Ave 31/21
		Honolulu Ave 27/20	Tampa Sol 24/18
		Key West Ora 26/23	West Palm B Ora 27/23

INDICE UV

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
60	30	20	15						

LE MONDE

© Services Commerciaux MM 1997

EMPLOIS DU JOUR

Technicien en loisirs
Offre: 2258070
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 350 \$/semaine, temporaire, 26 semaines, 35 heures/semaine
Exigences: projet création d'emploi, formation collégiale, être responsable, autonome, créatif, débrouillard, travail d'équipe, disponible, expérience connexe un atout, connaissance Windows

Mécanicien/ne d'entretien
Offre: 2262944
Lieu: Greenlay et autres régions
Salaire: à négocier selon compétences sur appel, temps partiel
Exigences: niveau intermédiaire, senior ou junior, cartes non exigées, doit posséder véhicule, déplacements fréquents, disponible
Fonctions: tuyauteur et soudeur, entretien et réparation d'équipement industriel.

Mécanicien/ne d'entretien
Offre: 2262944
Lieu: Greenlay et autres régions
Salaire: à négocier selon compétences sur appel, temps partiel
Exigences: niveau intermédiaire, senior ou junior, cartes non exigées, doit posséder véhicule, déplacements fréquents, disponible
Fonctions: tuyauteur et soudeur, entretien et réparation d'équipement industriel.

Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

INDEX

Arts:.....C-10
Bandes dessinées.....D-4
Chez nous:.....B-1
Décès:.....D-5
Économie:.....D-3
Louise Vézina:.....C-6
Messier en liberté:.....D-2
Opinions:.....A-10
Petites annonces:.....D-3
Sports:.....C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 115 000 LECTEURS

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 La Tribune

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (Division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Publicité: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,52 \$ T.P.S.: 25 \$ T.V.O.: 28 \$ Coût à l'abonné: 4,05 \$	Abonnement payé à l'avance: androits des services par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 165,17 \$ 11,56 \$ 13,26 \$ 189,99 \$ 6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 7,06 \$ 101,22 \$ 3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,76 \$ 1 mois 25,00 \$ 1,75 \$ 2,01 \$ 28,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence Franco-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les photos affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Projets de développement au chemin Sainte-Catherine et à l'autoroute 410

Sherbrooke freine les élans de Québec

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les grands projets routiers n'ont pas l'heur de plaire aux élus de Sherbrooke: ceux-ci refusent en effet d'appuyer le prolongement de l'autoroute 410, tel que présenté par le ministère des Transports du Québec (MTQ), et remettent carrément en question l'élargissement du chemin de Sainte-Catherine (route 216).

«Pour le prolongement de la 410 (vers Lennoxville), on souhaite continuer les démarches, mais nous voulons des précisions sur l'impact financier et la contribution des municipalités. De plus on pense que le projet pourrait passer de quatre à deux voies de circulation», a commenté le maire Jean Perreault, hier soir en atelier de travail, sur la foi d'un rapport du Service de la planification et des travaux publics (SPTP).



Bernard Tanguay



Jean-François Rouleau

Il s'est par ailleurs demandé pourquoi Sherbrooke aurait à payer 300 000 \$ pour l'élargissement du chemin de Sainte-Catherine entre le viaduc de l'Université et la montée d'Ascot, un projet de 1,3 million \$, si Rock Forest et Ascot n'ont rien à déboursier.

«On doit savoir si les autres municipalités sont appelées à contribuer et, sinon, pourquoi», a-t-il dit.

Selon le rapport du SPTP, seulement 170 mètres du chemin de Sainte-Catherine (sur le 1,6 kilomètre visé par le projet) se trouvent sur le territoire de Sherbrooke.

Le document présenté aux élus recommande d'une part de refuser le projet actuel de prolongement de la 410, des travaux évalués à 15 millions \$ que le MTQ juge nécessaires en raison de l'augmentation prévue des déplacements routiers dans les années à venir.

Le SPTP s'interroge entre autres sur le risque que cela favorise davantage l'étalement urbain, sur le peu d'impact sur la diminution de la circulation de transit à Sherbrooke et l'absence d'étude économique complète.

Le rapport juge d'autre part comme pratiquement inapproprié l'élargissement du chemin de Sainte-Catherine, entre autres parce que ce tronçon «sert uniquement de transit vers Ascot et

Rock Forest» et «s'intègre avec difficulté au projet de prolongement de l'autoroute 410», si celui-ci se réalise.

«Que la Ville considère que l'engagement à réaliser cet élargissement devrait être reporté jusqu'à ce qu'une décision consensuelle de tous les intervenants concernés par le projet de prolongement de l'autoroute 410, de Sherbrooke à Lennoxville, soit connue», suggèrent les auteurs.

Pourquoi deux projets?

À l'exception du conseiller Laurier Custeau, qui s'est dit en faveur de l'élargissement du chemin de Sainte-Catherine en raison de l'augmentation du volume de circulation, la plupart des élus présents ont opposé une fin de non-recevoir à ce projet, au grand plaisir du conseiller du secteur, Jean-François Rouleau.

«Les deux projets se chevauchent», a commenté Lise Drouin-Paquette.

«On n'a pas à investir l'argent des Sherbrookoises pour ce projet, alors qu'on sait qu'un jour on aura une voie de contournement pour la région», a déclaré Jean-François Rouleau, qui reconnaît toutefois que cette route a besoin de réparations.

Son collègue Bernard Tanguay s'est montré plus cinglant:

«Si le MTQ veut élargir la 216, il le fera à ses frais. À Sherbrooke, on a des artères où il y a bien plus que 12 000 véhicules par jour et le jour où on en aura les moyens on fera des travaux chez-nous», a-t-il fait valoir.

«Mais avant de conclure que nous n'avons pas besoin du projet de la 410, il faut faire attention. C'est un dossier régional et les analyses démontrent qu'il y a des besoins pour un prolongement», a ajouté M. Tanguay, recevant l'appui de plusieurs de ses collègues.

Un projet domiciliaire bloqué à St-Denis

□ Le propriétaire du terrain choisi pour construire l'usine d'épuration refuse de vendre

Michel MORIN

Saint-Denis-de-Brompton

La municipalité de Saint-Denis-de-Brompton et une compagnie appartenant aux descendants du célèbre Joseph-Armand Bombardier, Placements Bombardier, sont à couteaux tirés.

La municipalité veut construire un réseau municipal d'égout et, pour ce faire, désire localiser l'usine d'épuration en bordure de la rivière aux Saumons, qui prend naissance au barrage du lac Brompton. Or, voilà que l'emplacement envisagé pour aménager cette usine de traitement appartient à Placements Bombardier et cette compagnie refuse carrément de céder une partie de terrain à la municipalité. Devant cette impasse, Saint-Denis-de-Brompton entend exproprier cette partie de terrain. Mais encore là, Placements Bombardier se dresse contre cette procédure, prétextant que la municipalité ne possède pas suffisamment d'arguments pour étayer sa procédure en expropriation.

En filigrane, on retrouve le projet domiciliaire de la Baie Forest, lancé à grand renfort de publicité il y a deux ans. C'est que Saint-Denis-de-Brompton veut profiter de la mise en branle de ce projet domiciliaire pour construire son réseau d'égout qui, en plus de desservir les éventuels propriétaires de ce projet, permettrait de raccorder plusieurs résidents actuels qui demeurent également en bordure du lac Brompton, notamment ceux de la Côte de l'Artiste et du Chemin du Barrage.

Il est même question de raccorder les résidents-riverains du petit lac Brompton et une partie de ceux qui résident en bordure du lac Desmarais.

Pour le maire, Jean-Guy Tanguay, ce projet tombe sous le sens et il permettrait, du coup, de régler une problématique environnementale qui risque de dégénérer. Certains résidents des secteurs contigus à la Baie Forest ont des installations sanitaires individuelles qui risquent, à long terme, de perturber l'environnement du lac Brompton.

En profitant du développement de la Baie Forest, la municipalité désire faire d'une pierre deux coups. Assurer aux éventuels propriétaires une quiétude d'esprit quant à leurs rejets domestiques et permettre aux autres de se raccorder au réseau municipal.

«Et tous les coûts engendrés par ce projet seront assumés par les propriétaires qui seront raccordés au réseau municipal d'égout. Il n'y a qu'eux qui vont payer, assure le maire Tanguay. Ce n'est pas vrai que les taxes vont augmenter à cause de ce projet, parce qu'il sera à la charge des seuls propriétaires desservis. Ce projet est exceptionnel parce qu'il nous permet de régler une problématique environnementale qui, éventuellement, risque de perturber la qualité de nos cours d'eau. On ne comprend pas pourquoi Placements Bombardier s'obstine à ne pas céder une partie de ses terrains.»

Projet gelé

L'imbricatio entre les parties est tel que des procédures judiciaires ont été entreprises. Placements Bombardier conteste le recours en expropriation que veut utiliser Saint-Denis-de-Brompton. La municipalité tentera de convaincre la cour qu'elle est justifiée de recourir à cette procédure.

Toute cette affaire a pour effet de bloquer littéralement le projet domiciliaire de la Baie Forest. Ceux et celles qui ont récemment acheté des terrains, à fort prix, ne peuvent tout simplement pas entreprendre de construction. Dans le secteur, le sol ne permet pas l'aménagement d'installations individuelles, comme des fosses septiques et des champ d'épuration.

«Le réseau municipal d'égout est la seule alternative valable dans ce dossier, maintient le maire Jean-Guy Tanguay. Nous nous assurons que tout soit fait dans les règles de l'art. Le plus décevant, c'est que si ce projet ne se réalise pas maintenant, il ne se fera probablement jamais. Et ça viendrait pénaliser les propriétaires en plus d'exercer une pression sur notre environnement.»

Photo La Tribune, Michel Morin

Le maire Jean-Guy Tanguay, de Saint-Denis-de-Brompton, soutient que le refus de Placements Bombardier de vendre une partie de ses terrains, hypothèque un développement domiciliaire et stoppe la construction d'un réseau municipal d'égout. Placements Bombardier se dresse contre cette procédure, prétextant que la municipalité ne possède pas suffisamment d'arguments pour étayer sa procédure en expropriation.



Placements Bombardier soutient que le réseau d'égout projeté n'est pas municipal

Saint-Denis-de-Brompton (MM)

Pour justifier son refus de céder une partie de ses terrains, et même pour contester le recours à l'expropriation, Placements Bombardier invoque le fait que le réseau d'égout projeté par Saint-Denis-de-Brompton ne sera pas public mais plutôt privé.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le procureur de Placements Bombardier, Me Gilles Fontaine.

Selon ce dernier, la documentation produite par la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton dans le dossier ne démontre pas qu'il s'agit ici d'un réseau municipal d'égout.

«Placements Bombardier conteste le recours à l'expropriation parce que, à notre avis,

le réseau d'égout prévu correspond à des fins privées (au promoteur du développement de la Baie Forest) et non pas à des fins publiques. Dans le fond, on transporte chez nous ce qu'on peut faire chez le voisin.»

Par cette phrase, Me Fontaine fait valoir que le promoteur du développement de la Baie Forest possède suffisamment d'espace, sur ses propres terrains, pour construire l'usine d'épuration. Dans les plans avancés par la municipalité, on prévoit plutôt aménager cette usine d'épuration à la décharge du lac Brompton, en bordure de la rivière Aux Saumons. Et le terrain choisi appartient justement à Placements Bombardier.

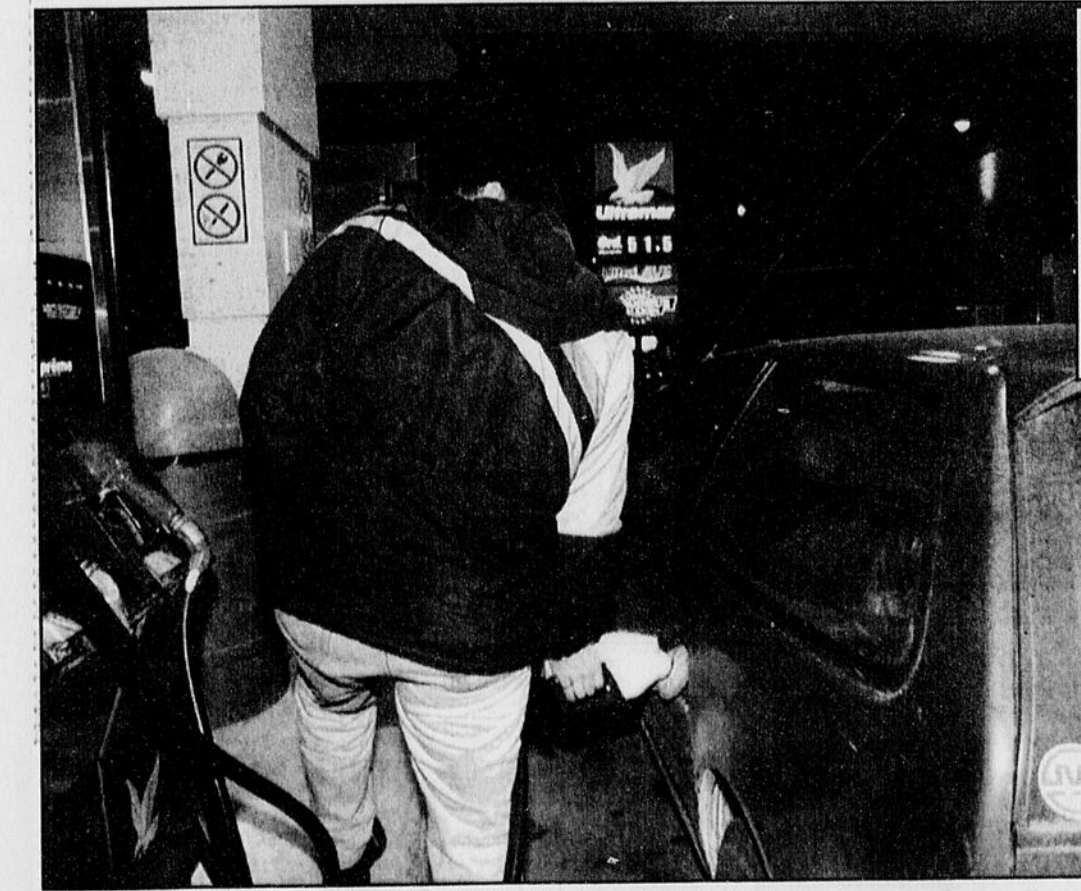
Me Fontaine fait également valoir qu'aucun règlement n'a été adopté par la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton pour démontrer son intérêt dans la construction d'un

réseau municipal d'égout. Qui plus est, la mécanique d'expropriation n'aurait pas été suivie par l'administration municipale, selon lui.

Au cours des prochains jours, et des prochaines semaines possiblement, les parties continueront d'y voir plus clair en poursuivant les interrogatoires des principaux intervenants dans ce dossier. Après quoi, la cause sera entendue devant un juge, possiblement pas avant le mois de juin.

D'ici là, il semble que les constructions domiciliaires qui devaient s'élever au développement Forest ce printemps devront attendre quelques mois.

Saint-Denis-de-Brompton juge de son côté qu'elle possède un bon dossier et elle a bon espoir d'obtenir gain de cause. Les intérêts de la municipalité sont défendus par Me Bernadette Doyon, de l'étude Martel, Brassard, Doyon, Provencher.



L'essence ordinaire à 51 cents, c'est donné!

□ «C'est bien difficile d'aller plus bas», assure un détaillant

Gilles FISETTE

Sherbrooke

De l'essence ordinaire sans plomb à 0,514 \$, c'est donné! Les automobilistes qui ont fait le plein d'essence, ces derniers jours, dans certains secteurs de Fleurimont et du quartier est de Sherbrooke, ont pu en effet s'approvisionner à très bon compte. À des prix aussi bas que 0,51 \$, un seuil qui peut difficilement être franchi.

«À ce prix-là, on vend au «cost». On ne fait pas un sou. C'est bien difficile d'aller plus bas», a rapporté un porte-parole d'une station-service de la King est, logée sous la bannière Esso.

À cet endroit, on vendait le litre d'essence sans plomb à 0,517 \$ depuis samedi.

C'est dans le quartier est de Sherbrooke et dans Fleurimont que la guerre des prix semble la plus acharnée. Chacun a le concurrent à l'oeil et les prix ont chuté à des niveaux qui n'ont pas été fréquentés depuis longtemps.

Quand on remonte la rue King vers l'ouest, les prix progressent lentement à la hausse.

À la hauteur du boulevard Jacques-Cartier, hier après-midi, les trois détaillants d'essence affichaient le même prix: 0,539 \$, un prix inchangé depuis le début de la fin de semaine.

Plus loin, en se dirigeant vers Rock Forest, un Pétro-Canada détaillait le litre à 0,557 \$.

«Nous sommes à 0,557 \$, soit deux dixièmes de sous de moins que le Calex d'à côté. Les prix ont chuté depuis la semaine dernière... Mais, je pense que les prix n'ont pas autant d'impact auprès de la clientèle qu'on le pense. La clientèle est stable. Si elle vient ici, c'est d'abord à cause du service... Si j'avais de l'essence à plusieurs sous de plus, elle viendrait quand même», a expliqué le porte-parole de cette station-service.

En périphérie, des points de vente ignorent totalement cette guerre de prix. Chez eux, les prix sont passablement hauts. L'un d'eux dépasse même la barre du 0,60 \$ le litre. Et, de fait, des automobilistes le fréquentent quand même... même s'il n'y a pas de service à la pompe.

Les automobilistes qui ont fait le plein d'essence, ces derniers jours, dans certains secteurs de Fleurimont et du quartier est de Sherbrooke, ont pu s'approvisionner à très bon compte, à des prix aussi bas que 0,51 \$...

Un portier du Studio Sex fera face à une accusation de voies de fait

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Un portier, âgé de 41 ans, de Saint-Élie-d'Orford, comparaitra par voie de sommation pour répondre à une accusation de voies de

fait à l'endroit d'une jeune femme de 19 ans, domiciliée à Hamilton, en Ontario.

L'incident s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi, au bar de danseurs et de danseuses Studio Sex, 85 rue Thérien, dans le centre-ville de Sherbrooke.

Selon les informations obtenues, la jeune fem-

me s'est rendue au bar en question avec trois autres copines afin d'aller voir les danseurs mâles.

Pendant qu'un danseur exécutait sa routine, la victime a envoyé un peu de bière sur le plateau ce qui a choqué le danseur.

C'est à ce moment que le portier a demandé aux jeunes clientes de quitter les lieux.

La jeune femme aurait été frappée au visage, côté gauche, par le portier alors, selon ses dires, qu'elle voulait retourner dans le bar pour récupérer son manteau.

La fille aurait fait chuter la victime et aurait également provoqué un épanchement sanguin au niveau du nez.

Les policiers municipaux de la région sherbrookoise ont été dépêchés sur les lieux pour la cueillette des versions et l'enclenchement des procédures judiciaires.

SANTANA

CANADA

Chez **Santana...**
TOUT est RÉDUIT!

*Bottes, chaussures,
sandales, bourses,
espadrilles*

CALICO
BASTIEN
SUGI
SANTANA
GERONIMO
STEVE MADDEN

**BAS PRIX
DU MANUFACTURIER**

+ 1^{re} paire **20 %**
de rabais

+ 2^e paire **25 %**
de rabais

+ 3^e paire **50 %**
de rabais



*faites vite
pour un meilleur choix!*

SANTANA 3770, boul. Industriel

CANADA

Sherbrooke Tél. 562-2454

FAITS DIVERS

Un article de fumeur pointé

Sherbrooke (PSJ) — Un article de fumeur aurait causé l'incendie dans l'immeuble du 560 rue King Est, à Sherbrooke, en fin d'après-midi, samedi.

C'est l'hypothèse retenue par les spécialistes du Département de prévention après l'examen des lieux de même que la cueillette d'indices et de versions des personnes concernées.

Tous s'entendent pour qualifier la cause d'accidentelle. On a cru un moment qu'il aurait pu y avoir un phénomène de combustion spontanée mais cette supposition a été écartée.

La bâtisse abrite deux commerces et deux bureaux. On estime les dommages à 100 000 \$.

Retour sur les lieux du crime

Sherbrooke (PSJ) — Un adulte dans la vingtaine et un adolescent de 17 ans ont été appréhendés, en fin de semaine, par les patrouilleurs de nuit... alors qu'ils retournaient sur les lieux d'un cambriolage, à la Maison de l'eau, parc Blanchard, dans le quartier Ouest de Sherbrooke.

Les deux suspects en fait allaient récupérer «leur tournevis» qu'ils avaient oublié.

Lors de l'entrée avec effraction à la Maison de l'eau, ils avaient mis la main sur un ordinateur que les policiers ont récupéré dans le logement des suspects.

La présence d'un véhicule dans le secteur du vol, vers 4h15, dimanche, le comportement des deux occupants et surtout la comparaison des empreintes de semelles notées sur les lieux du vol... et dans les pieds des deux suspects ont été suffisants pour que les policiers de la région sherbrookoise procèdent à l'arrestation du duo.

Vitesse élevée et louvoiements

Sherbrooke (PSJ) — Une vitesse élevée, sans être excessive et surtout des louvoiements ont trahi un conducteur au comportement douteux, vers trois heures de la nuit, hier, rue Galt Ouest, à Sherbrooke.

Les patrouilleurs ont finalement pu intercepter l'automobiliste, rue Bowen Sud. L'attention de ce dernier n'aurait pas été attirée par l'action des gyrophares ni par les trois coups de sirène.

Une fois en présence du conducteur, les policiers ont rapidement compris la raison de ce comportement. Ils ont dû aider l'homme, âgé de 45 ans, de Sherbrooke, de sortir de son véhicule.

Incohérent dans ses propos et chambranlant dans son équilibre, il a été sollicité pour fournir deux échantillons d'haleine qui ont à deux reprises indiqué 220 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Une troisième fois en trois mois

Lambton (PSJ) — Six policiers de la Sûreté du Québec de Lac-Mégantic ont effectué une troisième visite en l'espace de trois mois au bar Le Pont de Fer, à Lambton.

Lors de leur visite, en fin de semaine dernière, ils ont saisi 40 bouteilles de spiritueux dont 28 avaient été remplies pas transvidage, sept étaient de provenance américaine et cinq n'étaient pas munies des seaux de la SAQ; deux bouteilles de bière non timbrées ont également été ramassées par les agents.

La SQ avait visité ce bar à deux reprises, au mois de novembre, à savoir les 8 et 22.

Lors de la visite du 8 novembre, on avait saisi 32 bouteilles de spiritueux et 700 bouteilles non timbrées, principalement des coolers.

L'analyse des bouteilles saisies a révélé que 26 d'entre elles n'avaient pas été vendues par la SAQ; elles étaient de provenance soit américaine soit d'un alambic. Le contenu de deux bouteilles, à cause de la présence de moustiques, était impropre à la consommation.

Le 22 novembre, deux bouteilles non timbrées et quatre dont le contenu avait été transvidé ont été saisies.

Ces cambriolages du week-end

Sherbrooke (PSJ) — Un résident, chemin Thibault, à Ascot, a été dépouillé de ses biens pour une valeur de plus de 9000 \$, au cours de la dernière fin de semaine.

Ont disparu sur le passage des voleurs un téléviseur à écran de 32 pouces, un lecteur de films sur disque, un lecteur de disques à laser, un lecteur de cassettes, un magnétoscope, des enceintes acoustiques, 130 disques à laser, une montre-bracelet, des outils...

Rue Bowen, à Sherbrooke, après s'être infiltrés par une fenêtre de la cuisine, des voleurs sont repartis avec un ordinateur, un clavier, un écran.

Du côté de la rue Saint-Laurent, toujours à Sherbrooke, des voleurs sont entrés par une fenêtre pour repartir, entre autres, avec une imprimante d'ordinateur, une chaîne stéréophonique et d'autres biens dont l'inventaire n'est pas complété.

Le feu détruit une maison à Saint-Gédéon

Saint-Gédéon (PSJ)

Pompier et agents de la Sûreté du Québec de Lac-Mégantic ont été informés vers neuf heures du matin, hier, qu'un incendie violent faisait rage dans une maison.

Il a été impossible de sauver la maison qui est située au 103 du 4^e rang, à Saint-Gédéon.

Le feu qui serait d'origine accidentelle n'a pas fait de blessé mais a causé des dommages de plus de 70 000 \$.

La police découvre 35 mandats contre un automobiliste de Thetford Mines

Sherbrooke (PSJ)

Les vérifications au sujet d'un véhicule stationnaire ont appris aux patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoise que les droits d'immatriculation du véhicule n'avaient pas été acquittés.

Le véhicule a donc été remorqué.

Un peu plus tard au cours de la journée, le propriétaire du véhicule, un homme, âgé de 34 ans, de Thetford Mines, s'est présenté au quartier général pour récupérer son bien... mais ce qu'il ignorait c'est qu'entre-temps les policiers avaient également appris que l'homme en question faisait l'objet de 35 mandats émis par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Ces mandats, la plupart pour des infractions au stationnement municipal, totalisaient un montant de plus ou moins 8000 \$; ajoutons que l'homme n'est pas reparti... sur son pouvoir.

Révolution dans le monde des berlines.



L'Acura 2.5TL

Location de 358\$ par mois* pour 48 mois. Acompte de 5 950\$.

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA



* OFFRE DE LOCATION-BAIL D'UNE DURÉE LIMITÉE, établie en fonction d'une Acura 2.5TL (modèle UA264W) 1998 neuve. Cette offre n'est valable que par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Paiements mensuels de 358 \$, pendant 48 mois, sur approbation du crédit. Acompte ou échange équivalent de 5 950 \$ et premier paiement mensuel requis. Coût total de la location : 23 134 \$. Des plans sans acompte initial sont aussi offerts. Allocation de 96 000 km (des frais de 0,10 \$ par km excédant les 96 000 km s'appliquent), transport et préparation inclus. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin de la location-bail, option d'achat pour un montant additionnel. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. PDSF de 37 000 \$, transport et préparation (850 \$), frais d'immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Acura. Et pour plus d'information sur l'Acura 2.5TL, composez le 1 888 9-ACURA-9.

Vent de renouveau au Foyer de Valcourt

□ Québec lance une étude préliminaire à l'agrandissement et la modernisation de l'établissement au coût de 3,5 millions \$

Claude PLANTE

Valcourt

Si une étude s'avère concluante, le Foyer de Valcourt sera profondément transformé, à temps pour le début du prochain siècle et en fonction d'une population vieillissante dans cette région.

Hier, on a annoncé la tenue d'une étude pour un projet de 3,5 millions de dollars qui permettra éventuellement d'agrandir les locaux du Foyer et plus d'intégrer les activités du CLSC valcourtois.

L'annonce a été faite par le secrétaire régional et député de Johnson, Claude Boucher, en présence du maire Denis Allaire et des représentants du Carrefour de la santé et des services sociaux du Val-Saint-François, organisme propriétaire des lieux.

Ce qui retient l'attention de ce projet, c'est la rapidité avec laquelle le ministère de la Santé a répondu: seulement six mois! Avec un «oui» à part ça!

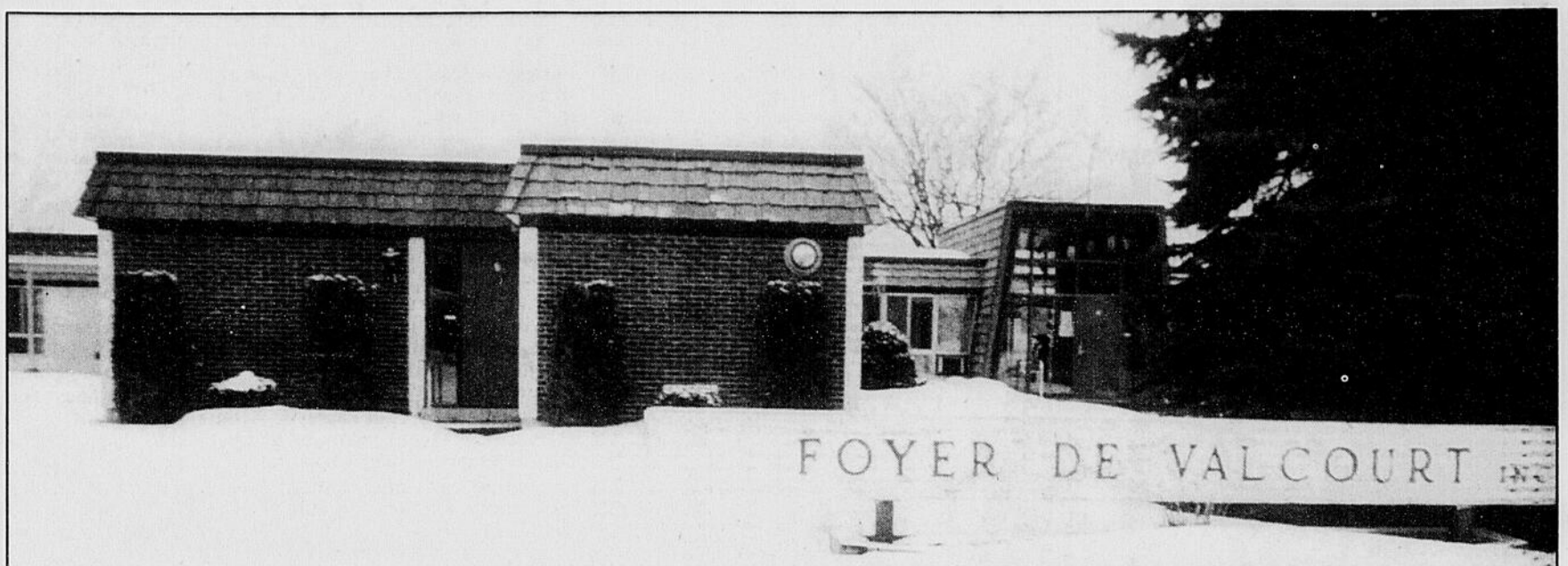
La raison? Fort probablement «l'apport significatif» de la Fondation Joseph-Armand-Bombardier, qui y est allée avec une contribution appréciable de 500 000 \$.

«Je pense que les démarches de tout le monde ont permis d'accélérer la décision du ministère, soutient M. Boucher. Par exemple, le maire de Valcourt Denis Allaire a fait des démarches auprès de la Fondation et moi, auprès de la Régie régionale et du ministère de la Santé.»

«La demande a été faite en septembre au ministère et nous venons de recevoir la réponse. Six mois! C'est une étude qui nous dira combien au juste nous aurons besoin d'argent pour l'agrandissement du Foyer. Nous avons les fonds nécessaires. C'est excellent pour la période d'austérité que nous vivons. Surtout après les opérations des à la tempête de verglas.»

Prêt pour l'an 2000

Les travaux devraient débuter au printemps 1999, soit un an après le commencement de l'étude. Le tout devrait être complété pour le début de l'an 2000, explique Gilles Goneau, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.



D'ici l'an 2000, le Foyer de Valcourt sera agrandi de 2300 pieds carrés.

«Ça sera un foyer à la fine pointe de la technologie. Tout le bâtiment sera mieux adapté pour accueillir une clientèle vieillissante», explique-t-il. «Ça sera aussi plus sécuritaire.»

Le maire Denis Allaire croit que cet investissement représente une belle marque de confiance envers le personnel du Foyer de personnes âgées.

On devrait d'abord construire des chambres à l'arrière du bâtiment actuel sur la rue Champlain pour ensuite transférer des bénéficiaires dans ces nouveaux locaux. Au total, on agrandira de 2300 pieds carrés.

Certaines des chambres ainsi libérées deviendront des salles pouvant accueillir les activités des gens du CLSC qui quitteront alors l'immeuble loué de la rue Des Cyprès.

Le président du Carrefour de la santé et des services sociaux du Val-Saint-François, Guy Létourneau, explique qu'il faut s'ajuster aux nouvelles réalités du virage ambulatoire. «C'est que les gens demeurent aujourd'hui plus longtemps à la maison. Cependant, ajoute-t-il, quand ils arrivent au Foyer, leur cas est souvent plus lourd. Il faut donc équiper nos résidences pour personnes âgées en fonction de ce phénomène.»



Photo La Tribune par Claude Plante

Claude Boucher, secrétaire régional et député de Johnson, a annoncé au nom du ministre de la santé, Jean Rochon, une étude visant à confirmer la viabilité d'un projet d'investissement de 3,5 millions de dollars pour agrandir le Foyer de Valcourt, au grand plaisir du maire de l'endroit, Denis Allaire (à droite).

Le manque de médecins demeure sans solution

Sherbrooke (CP)

Le maire de Valcourt réclame toujours que le ministère de la Santé règle le problème de la pénurie de médecin dans sa ville. Depuis plus d'un an, la région valcourtoise n'est pas couverte à 100 pour cent par une équipe médicale privée à temps complet.

«Je viens de recevoir une correspondance du ministère de la Santé, affirme le maire de Valcourt, Denis Allaire. Elle me dit qu'il n'y a pas de problème chez nous. Je ne comprends pas. C'est débile!»

«Le ministère ne peut pas m'expliquer pourquoi les nouveaux médecins en pratique privée ne sont payés qu'à 70 pour cent du salaire des autres au public s'ils viennent s'établir ici. Ça serait à cause d'un changement de région administrative pour la région de Valcourt. Nous sommes alors incapables d'attirer de jeunes médecins.»

Si on exclut ceux oeuvrant au CLSC, un seul médecin a pignon sur rue depuis la retraite d'un autre il y a plus d'un an. «Avant, les deux pouvaient se relayer», ajoute M. Allaire.

Le secrétaire régional et député de Johnson, Claude Boucher, avoue que le problème traîne en longueur. «Nous continuons nos démarches pour régler le problème.»

«Dans les CLSC, les médecins sont payés à 100 pour cent et le problème

est réglé, mais ça demeure à 70 pour cent au privé.»

Pourtant, enchaîne M. Allaire, pas plus loin qu'à Windsor, les médecins reçoivent un traitement égal.

SEARS

Sears et Star Choice vous présentent la télévision par satellite, chez vous!

Rabais 50\$ Sears vous offre un système complet comprenant antenne parabolique, récepteur, télécommande, installation et contrat d'entretien d'un an. Rég. 799.98. Maintenant.



*Vous devez acheter un abonnement à la programmation avec le système

Plus de détails au 1-800-361-6665

12521 Copyright 1997, Sears Canada Inc.

CONCOURS

VIVRE La vie de STAR

METRO

VOTEZ!

ET COUREZ LA CHANCE DE GOÛTER À LA VIE DE STAR SUR LA CÔTE D'AZUR

5 VOYAGES POUR 2 D'UNE SEMAINE À NICE, EN FRANCE
VALEUR APPROX. : 5 000 \$ CHACUN

JUSQU'À 1 000 \$ D'ARGENT DE POCHE POUR AGRÉMENTER VOTRE VOYAGE, GRÂCE AUX PRODUITS VEDETTES KRAFT!

AUSSI À GAGNER CHAQUE SEMAINE, UN ENSEMBLE DE FLÛTES À CHAMPAGNE MÉTROSTAR CHEZ VOTRE MARCHAND MÉTRO
VALEUR APPROX. : 40 \$ CHACUN

PARTICIPEZ À LA LOTO MÉTROSTAR : 50 000 \$ EN BONS D'ACHATS À GAGNER!
TOUS LES DÉTAILS SUR LES SACS D'ÉPICERIE MÉTRO AUCUN ACHAT REQUIS

NE MANQUEZ PAS LE GALA MÉTROSTAR DIFFUSÉ SUR LES ONDES DU RESEAU TVA LE 8 MARS 1998 À 19 H

Ce concours s'adresse aux 18 ans et plus. Jusqu'au 22 février 1998. Règlement en magasin. Le tirage aura lieu le 6 mars 1998.

metrostar.infinet.net

EN COLLABORATION AVEC

C'EST EN VOTANT QUE VOUS ÊTES GAGNANT !

BULLETIN DE VOTATION

DÉPOSEZ VOTRE BULLETIN DE VOTATION MÉTROSTAR DANS LA BOÎTE DE PARTICIPATION CHEZ VOTRE MARCHAND MÉTRO.

<p>1. ANIMATEUR / ANIMATRICE DE BULLETINS DE NOUVELLES</p> <p><input type="checkbox"/> PIERRE BRUNEAU <input type="checkbox"/> BERNARD DEROME <input type="checkbox"/> SIMON DURIVAGE</p> <p>2. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES</p> <p><input type="checkbox"/> CLAUDE CHARRON <input type="checkbox"/> GAÉTAN GIROUARD <input type="checkbox"/> JEAN-LUC MONGRAIN</p> <p>3. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSIONS DE SERVICES</p> <p><input type="checkbox"/> CLÉMENCE DESROCHERS <input type="checkbox"/> CLAIRE LAMARCHE <input type="checkbox"/> GUY MONGRAIN <input type="checkbox"/> DANIEL PINARD <input type="checkbox"/> MARIE-JOSÉE TAILLEFER</p> <p>4. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSIONS DE VARIÉTÉS, DE MAGAZINES CULTURELS OU DE «TALK SHOW»</p> <p><input type="checkbox"/> SONIA BENEZRA <input type="checkbox"/> NORMAND BRATHWAITE <input type="checkbox"/> CHRISTIANE CHARETTE <input type="checkbox"/> PATRICE L'ÉCUYER <input type="checkbox"/> JULIE SNYDER</p> <p>5. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSIONS DE JEUX OU DE QUIZ</p> <p><input type="checkbox"/> NORMAND BRATHWAITE <input type="checkbox"/> GUY MONGRAIN <input type="checkbox"/> ANDRÉ ROBITAILLE</p>	<p>6. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSIONS DE SPORT OU DE NOUVELLES DU SPORT</p> <p><input type="checkbox"/> JEAN-PAUL CHARTRAND JR <input type="checkbox"/> CLAUDE MAILHOT <input type="checkbox"/> JEAN PAGÉ</p> <p>7. ARTISTE D'ÉMISSIONS D'HUMOUR</p> <p><input type="checkbox"/> YVON DESCHAMPS <input type="checkbox"/> PATRICE L'ÉCUYER <input type="checkbox"/> JEAN-MARC PARENT</p> <p>8. RÔLE MASCULIN - TÉLÉROMANS QUÉBÉCOIS</p> <p><input type="checkbox"/> CLAUDE BLANCHARD <input type="checkbox"/> ROBERT BROUILLETTE <input type="checkbox"/> MICHEL FORGET <input type="checkbox"/> JACQUES GODIN <input type="checkbox"/> SERGE POSTIGO</p> <p>9. RÔLE FÉMININ - TÉLÉROMANS QUÉBÉCOIS</p> <p><input type="checkbox"/> ISABELLE BROSSARD <input type="checkbox"/> ANGÈLE COUTU <input type="checkbox"/> LOUISE DESCHÂTELET <input type="checkbox"/> CHANTAL FONTAINE <input type="checkbox"/> VALÉRIE VALOIS</p> <p>10. RÔLE MASCULIN - TÉLÉSÉRIES QUÉBÉCOISES</p> <p><input type="checkbox"/> BENOÎT BRIÈRE <input type="checkbox"/> MICHEL CÔTE <input type="checkbox"/> MICHEL DUMONT <input type="checkbox"/> MARC PESSIER <input type="checkbox"/> LUC PICARD</p>	<p>11. RÔLE FÉMININ - TÉLÉSÉRIES QUÉBÉCOISES</p> <p><input type="checkbox"/> PASCALE BUSSIÈRES <input type="checkbox"/> MACHA GRENON <input type="checkbox"/> SOPHIE LORAIN <input type="checkbox"/> MARINA ORSINI <input type="checkbox"/> BRIGITTE PAQUETTE</p> <p>12. ARTISTE D'ÉMISSIONS JEUNESSE</p> <p><input type="checkbox"/> FRANÇOIS CHÉNIER <input type="checkbox"/> FRANCE PARENT <input type="checkbox"/> HUGO SAINT-CYR</p> <p>13. LE MÉTROSTAR - PERSONNALITÉ MASCULINE</p> <p><input type="checkbox"/> NORMAND BRATHWAITE <input type="checkbox"/> MICHEL CÔTE <input type="checkbox"/> BERNARD DEROME <input type="checkbox"/> PATRICE L'ÉCUYER <input type="checkbox"/> GUY MONGRAIN</p> <p>14. LE MÉTROSTAR - PERSONNALITÉ FÉMININE</p> <p><input type="checkbox"/> CHRISTIANE CHARETTE <input type="checkbox"/> ANGÈLE COUTU <input type="checkbox"/> CLAIRE LAMARCHE <input type="checkbox"/> SOPHIE LORAIN <input type="checkbox"/> JULIE SNYDER</p>
--	--	--

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'APPOSER DE CODE C.U.P. POUR VOTER ET PARTICIPER AU CONCOURS.

NOM : _____ N° DE TÉL. : () _____

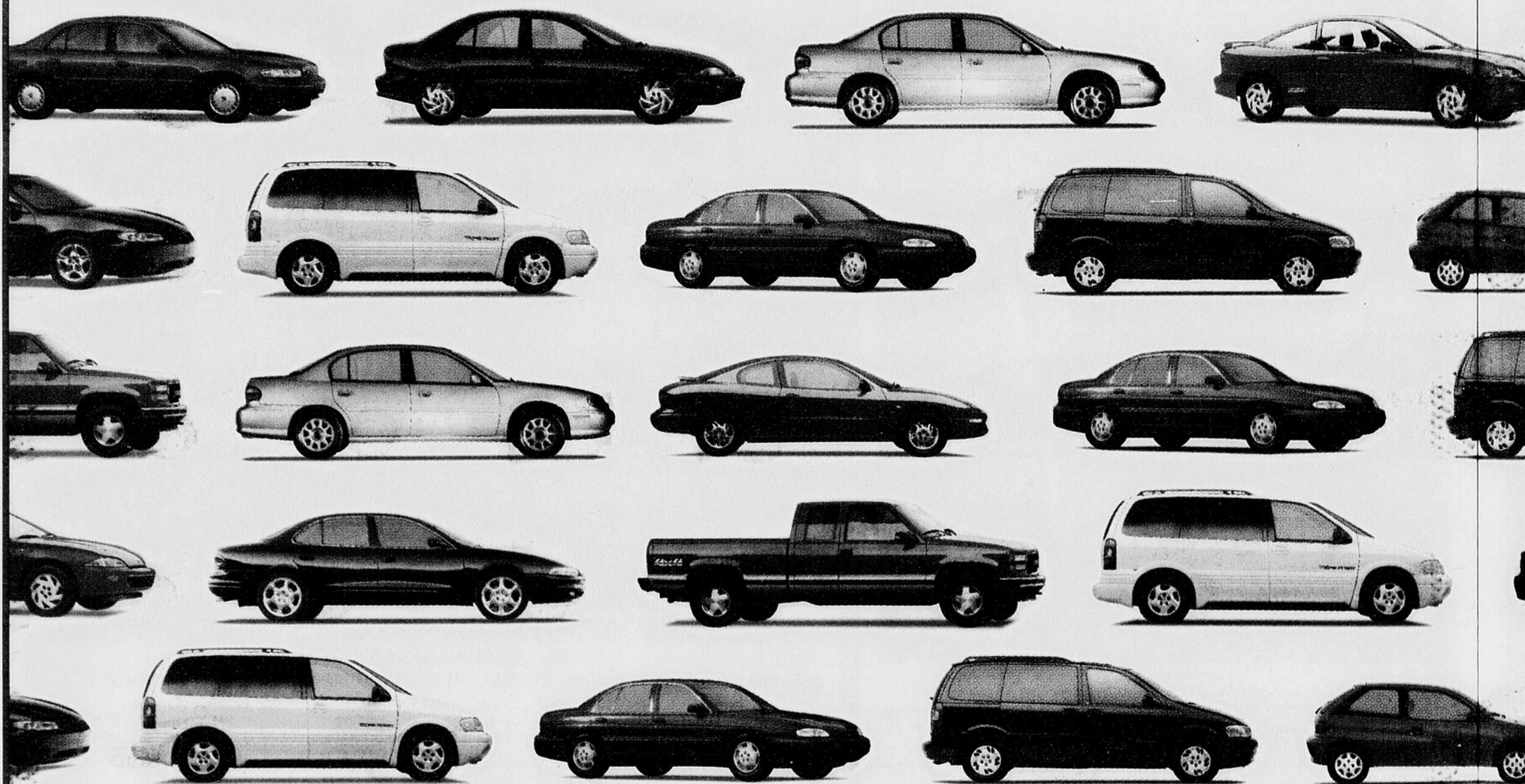
ADRESSE : _____ VILLE : _____

CODE POSTAL : _____ ÂGE : _____ SEXE : _____ NOM DU MARCHAND MÉTRO : _____

QUESTION D'HABILITÉ : (250 X 4) - 950 = _____

GAGNEZ DE L'ARGENT DE POCHE POUR AGRÉMENTER VOTRE VOYAGE SUR LA CÔTE D'AZUR!
COLLEZ À L'ENDOS LES CODES C.U.P. DES PRODUITS VEDETTES KRAFT SUIVANTS :
CÉRÉALES POST, FROMAGES KRAFT, CAFÉS MAXWELL HOUSE ET NABOB, RIZ MINUTE RICE, BEURRE D'ARACHIDES KRAFT, DINER KRAFT, JELL-O, VINAIGRETTES KRAFT, HANDI-SNACKS, TOUT FORMAT.
CHAQUE CODE C.U.P. VOUS DONNE DROIT À 250 \$ D'ARGENT DE POCHE SI VOUS GAGNEZ L'UN DES VOYAGES SUR LA CÔTE D'AZUR. MAXIMUM 1 000 \$.

Une GM pour



APPLICABLE SUR 200 MODÈLES N

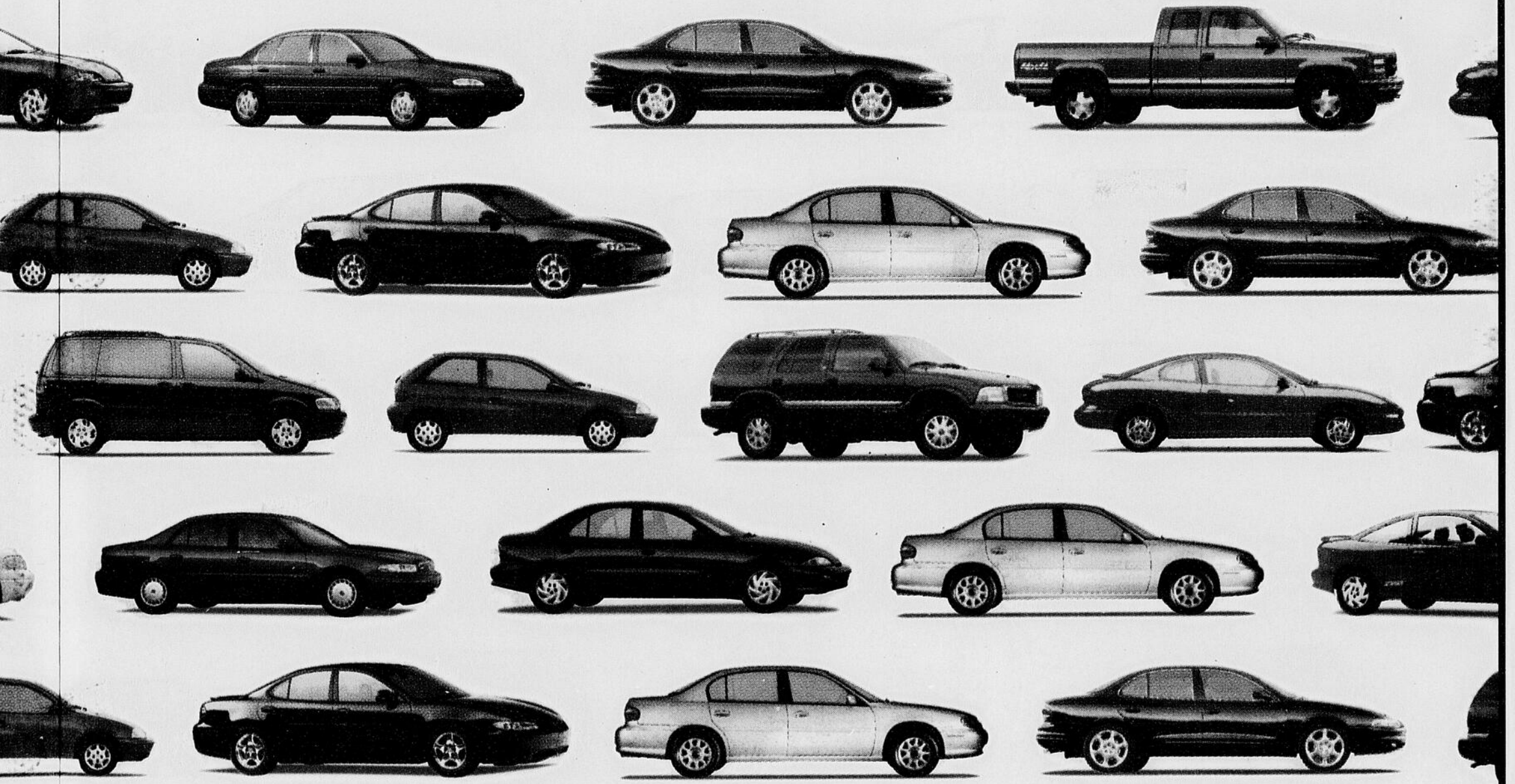
Les concessionnaires GM ne sont peut-
 les trois mois de vacances que vous méri-
 un bon congé à votre compte en b
 dire merci, c'est tr



Offre applicable à l'achat seulement, réservée aux particuliers. En vigueur jusqu'au 10 mars 1998
 seulement. Sujet à l'approbation du crédit (GMAC). L'Assistance routière et la Garantie GM TOT
 *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. **Banque TD et GM titulaires de licence des marques. ***M
 concessionnaire participant pour tous les détails.

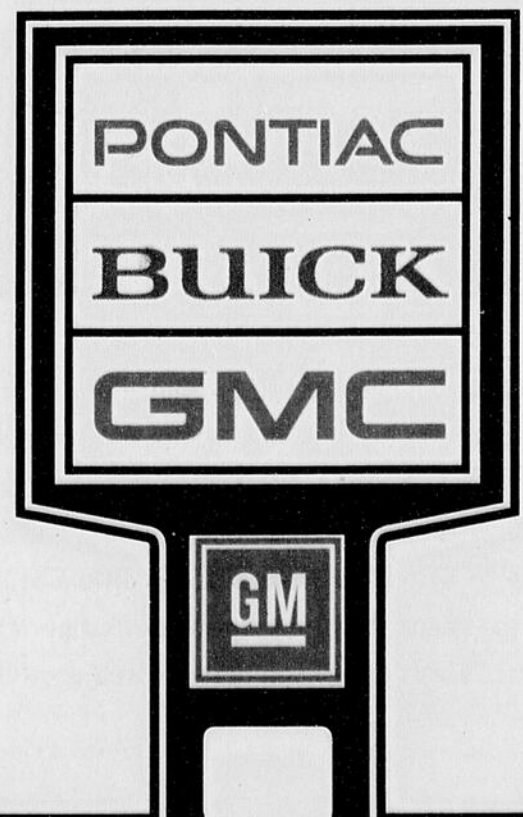
r 3 fois rien

- PAS DE COMPTANT
 - PAS DE PAIEMENTS
 - PAS D'INTÉRÊT
- PENDANT 3 MOIS



S NEUFS, POUR UN TEMPS LIMITÉ.

peut-être pas en mesure de vous donner
s méritez. Ils peuvent par contre donner
e en banque. Pas la peine de nous
est trois fois rien.



Club Ski-Doo 1999 Club Ski-Doo 1999

Bombardier propage la «fièvre jaune»

Claude PLANTE

Valcourt

Une femme au ventre bien rond subit une échographie. Le médecin constate à l'écran que l'enfant à venir ne sera pas ordinaire. «C'est un gars ou une fille?», demande le père, un peu inquiet, comme la mère d'ailleurs, de la réaction du médecin.

«Ça sera un motoneigiste!», lance ce dernier. On voit alors à l'écran un foetus avec un casque de motoneige sur la tête, en train de faire comme s'il chevauchait l'un de ces véhicules.

De nouvelles couleurs, un châssis plus léger, des apports techniques innovateurs, mais aussi une nouvelle campagne publicitaire. Bombardier a voulu remanier sa gamme de produits Ski-Doo 1999 et revoir sa publicité afin d'insuffler un souffle nouveau à ses troupes.

Après les «faits d'hiver», la «fièvre jaune»

Samedi, les visiteurs du Club Ski-Doo ont pu constater que rien n'avait été mis de côté pour faire de l'année-modèle 1999 un nouveau départ, concordant avec les 40 ans de la motoneige.

Après les «faits d'hiver», voilà que Ski-Doo lance une autre campagne de publicité, espérant donner la «fièvre jaune» à tous les amateurs de motoneige au Canada et aux États-Unis. L'offensive publicitaire se déroulera dans les revues, journaux et médias spécialisés.

À la télé, les consommateurs pourront voir cette publicité du foetus-motoneigiste qui a fait beaucoup rire les gens présents dans l'arena de Valcourt, samedi matin.

La gamme est toujours segmentée en fonction des sept usages principaux de la motoneige: puissance, haute-performance, cross-country, montagne, grand sport, randonnée et utilité. De ces catégories découlent sept modèles de base offrant chacun différentes combinaisons des groupes moteurs-suspensions-accessoires.

On semble miser beaucoup sur un nouveau châssis inédit, la plate-forme nommée Zx, plus légère qui équipera les Mx Z 600 et les Summit 600. Parlant de la Mx Z, on a fait mention aux participants du Club Ski-Doo que son design rappelle les belles années des modèles RV des années 70.

À cela s'ajoute une foule d'autres innovations techniques permettant, assure la compagnie, de meilleures performances et de la fiabilité pour les utilisateurs.



Imacom-Daguerre par Jocelyn Riendeau

On ne vient pas à Valcourt que pour les voir, on peut les essayer aussi! De nouvelles motoneiges de Bombardier sont mises à la disposition des visiteurs du rendez-vous Club Ski-Doo 1999, jusqu'à jeudi à Valcourt.

**La nouvelle Corolla 1998.
Ironiquement, ses propriétaires
font quelques pas de plus.**

À partir de 14 928 \$*. Au premier coup d'œil, c'est sans nul doute la ligne douce de la nouvelle Corolla qui vous attirera. Vous comprendrez facilement l'empressement de ses propriétaires à la protéger et à la bichonner. Bien sûr, les améliorations ne se bornent pas à l'esthétique, si réussie soit-elle. Prenez par exemple le confort de son habitacle. Il y a maintenant un indicateur de température extérieure, intégré au tachymètre en option. Les deux porte-gobelets s'adaptent à la forme de

vos boissons. Comme on le dit souvent, ce sont les petits détails qui comptent. Mais c'est en fin de compte la puissance des 120 ch de la nouvelle Corolla qui achèvera de vous séduire. Et puis, sa consommation est tellement raisonnable. Allez la voir de plus près. Appelez-nous au 1.888 TOYOTA-8 ou visitez notre site à www.toyota.ca.

TOYOTA COROLLA
TELLEMENT DIFFÉRENTE. TELLEMENT TOYOTA.

Club Ski-Doo 1999 Club Ski-Doo 1999

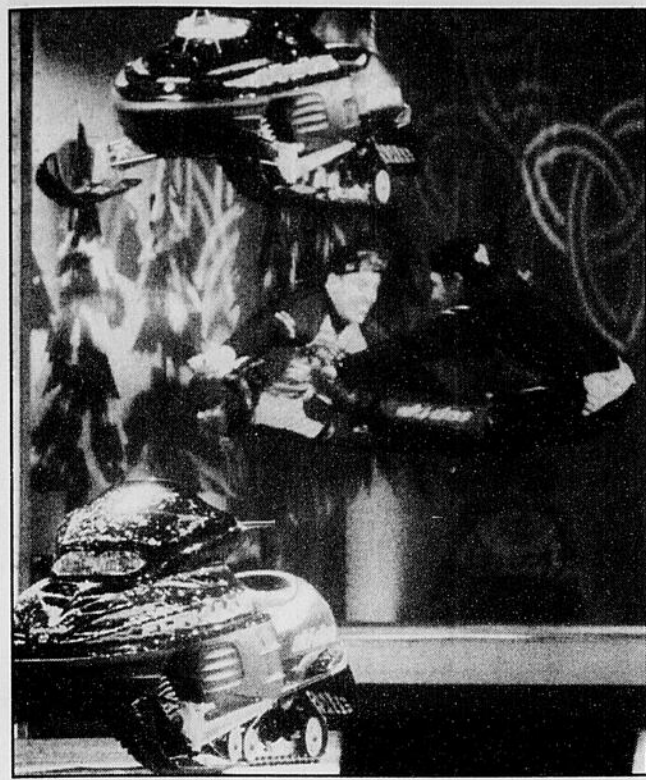
Le VTT Traxter fait une belle unanimité

Claude PLANTE

Sherbrooke

«Toutes les réactions sont positives! Inévitablement, la deuxième question que tous nos concessionnaires nous posent c'est "quand pourra-t-on en vendre?"»

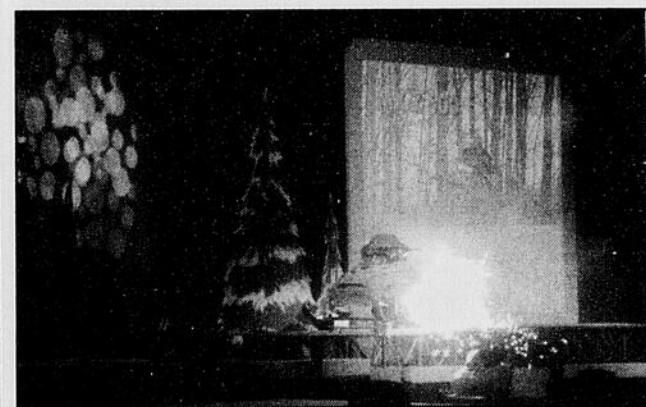
Un reportage photo de Jocelyn Riendeau



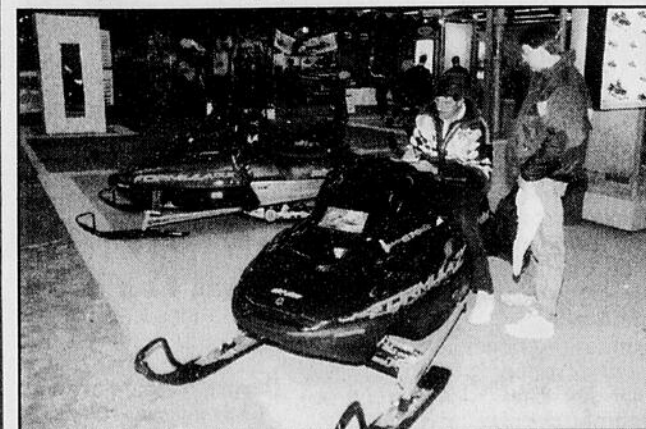
C'est un spectacle haut en couleurs qui a été présenté lors du dévoilement des nouveaux modèles 1999 de Ski-Doo. Des feux, de la musique et de beaux sourires. Ici, des danseurs montrent de façon pour le moins acrobatique les habits de la gamme mode de Ski-Doo.



Durant le Club Ski-Doo, les membres de la direction de la Division motoneiges et VTT de Bombardier s'efforcent de discuter avec les invités qui assistent à plusieurs activités sous une tente géante.



Rien n'est laissé au hasard, lors de la présentation des nouveaux modèles Ski-Doo. Par exemple, lors de l'introduction de la nouvelle Mx Z 440, des feux accompagnaient sa sortie.



Les participants au Club Ski-Doo 1999 sont invités à se rendre dans une salle de démonstration pour admirer de plus près les nouveaux modèles. Ici, deux participants examinent un modèle Formula Z de Ski-Doo.



Bombardier n'oublie pas de montrer ses autres produits lors de l'événement Club Ski-Doo. En plus de ses produits marins Sea-Doo, le Groupe des produits récréatifs a mis en montre deux modèles de sa voiturette électrique NV, véhicule de proximité construit à Sherbrooke.

La direction de Bombardier, à Valcourt, reste les deux pieds sur terre même si le nouveau véhicule Traxter provoque des réactions «au-delà de nos espérances», lance Benoît Lafortune, vice-président du projet VTT chez Bombardier.

«Quand nos concessionnaires du Club Ski-Doo nous demandent quand ils pourront en vendre, nous leur répondons que nous voulons apprendre à marcher avant de courir dans cette industrie.»

«C'est l'impact du look de notre prototype que nous voulions d'abord connaître. Tout le monde est enchanté de cet espace permettant au conducteur de passer le pied sans enjamber difficilement le véhicule.»

Malgré l'euphorie, le Groupe des produits récréatifs n'entend pas accélérer le processus de mise en marché. Le début de la vente du Traxter, produit à Valcourt, est prévu pour l'automne prochain.

«Nous voulons d'abord établir notre réseau de vente dans l'est de l'Amérique du

Nord pour ensuite l'étendre aux meilleurs marchés du VTT dans le monde. Nous nous attaquons à une industrie occupée par des joueurs majeurs.»

Une bonne couverture

Chez Bombardier, on est aussi satisfait de l'impact de la couverture médiatique du dévoilement de samedi matin. En plus de la couverture régionale et nationale des médias généraux, des médias spécialisés se sont aussi intéressés au nouveau VTT, ajoute M. Lafortune.

«Lors du lancement, plusieurs médias étaient représentés. Nous avons ensuite reçu des appels de journalistes de revues des États-Unis, de l'Ontario et de l'Ouest canadien.»

«Il semble que notre secret a été bien gardé jusqu'à la fin. L'intérêt des gens et des médias était très fort. Au cours des dernières semaines, les spéculations fusaient de partout.»

Un appel de la compagnie rivale, Polaris,

lancé hier au bureau de La Tribune montre que le secret autour de ce VTT était plutôt bien gardé. Le porte-parole de la compagnie a avoué qu'aucun détail concernant ce véhicule n'avait pu filtrer jusqu'aux bureaux de cette compagnie américaine.

On présentera encore une fois les nouveaux modèles Ski-Doo 1999 et le Traxter ce matin à 1000 autres personnes, dont des concessionnaires d'Europe et des États-Unis ainsi qu'à des fournisseurs.

Attirer des fournisseurs

Le maire de Valcourt, Denis Allaire, voit pour sa part dans l'arrivée de ce nouveau véhicule récréatif de Bombardier un attrait supplémentaire pour inciter des fournisseurs à s'établir dans la région.

«Il y a les emplois pour le VTT mais aussi ceux que des fournisseurs pourraient créer en s'établissant chez nous, dans notre parc industriel, dit-il. Ça représente aussi de nouveaux procédés de fabrication pour les sous-traitants compte tenu que c'est un nouveau véhicule.»

Mercredi en folie

Le 18 février seulement!

10% à 70% de rabais*



25% de rabais

Pour femmes

- Coordonnés à rayures marine et bleu The Work Connection. Tailles courantes, petites et spécialisées
- Collection «Graphic Influence» Liz Claiborne et «Colour Splash» Liz Sport seulement
- Sélection de sacs à main Toledano, Valerie Barad et plus

Pour hommes

- Blazers et vestons sport à prix courant, sauf modèles designer
- Pantalons habillés à prix courant, sauf modèles designer
- Vêtements en molleton Retreat Sport (ras du cou, hauts à demi-gliissière et pantalons) à prix courant

Pour enfants

- Ensembles en molleton pour garçons. Tailles: 4 à 16
- Denim Attitude pour filles. Tailles: 7 à 14
- Vêtements en ultra suède Alley Cats pour filles
- Barbies des fêtes. 49,99 \$
- Poupées et ensembles de jeu «Melanies Mall»

Pour le foyer

- Toutes les couettes Eaton Home. En fibres synthétiques et en duvet. Une place à très grand
- Tous les piqués de matelas Eaton Home à prix courant. Une place à très grand
- Toute la literie à broderie découpée. Housses de couette, jupons de lit et couvre-oreillers à motifs «Maison Rose», «Contessa» et «Chelsea»
- Articles de cuisson «Proline» Eaton Home
- Tous les abat-jour à prix courant

20% de rabais

Pour enfants

- Tous les gros ensembles de jeu Fisher Price. La sélection varie selon le magasin.

Pour le foyer

- Toutes les ampoules à prix courant

Divers

- Gommages au vin Maynards. Formats variés
- Chaussures à prix déjà réduits pour hommes, femmes et enfants

15% de rabais

- Sélection de caméscopes

10% de rabais

- Tous les batteurs droits, à main et sur socle à prix courant

Offre spéciale

Pour hommes

- Cravates en soie Christian Dior

Pas de TPS

- Toutes les montres Timex
- Tous les bijoux en argent fin

70% de rabais

Pour femmes

- Vêtements de nuit en finette Vanity Fair
- Jeans amples Manager

60% de rabais

- Maxi batteur et plaque «Bacon wave»

50% de rabais supplémentaire

Pour femmes

- Robes moulantes The Work Connection

50% de rabais

Pour femmes

- Sélection de chapeaux, gants et foulards d'hiver
- Vêtements de nuit en satin à envers brossé Vanity Fair

Pour enfants

- Pantalons tout-aller d'automne (Tailles: bébés et 2 à 3X)

Sur le prix d'origine étiqueté d'articles pour le foyer

- Tous les meubles de salon, chambre à coucher, salle à manger et bureau à domicile en liquidation
- Tous les matelas fins de série (modèles en montre)
- Carpets fins de série

Divers

- Bijoux en argent fin Attitude en boîte

40% de rabais

Pour femmes

- Collections Jones Wear (Tender Hues, Left Bank et Steeplechase)
- Veste en molleton Pacific Trail

Pour enfants

- Jeans Manager et hauts et pantalons Calvin Klein pour garçons. Tailles: 4 à 20
- Vêtements Reebok pour garçons. Tailles: 4 à 18
- Cols roulés Eaton Basics pour garçons. Tailles: 4 à 18

30% de rabais

Pour femmes

- Sélection de camisoles, jupons et combinaisons en charmeuse de soie Vanity Fair
- Coordonnés en tissu éponge français Casual Connection
- Sélection de chandails en coton Attitude et Casual Connection

Pour hommes

- Tous les vêtements d'extérieur, chemises sport, chemises habillées, cravates, chaussettes, ceintures et petits articles en cuir Van Heusen à prix courant
- Toutes les chemises habillées et cravates Distinction à prix courant

Pour enfants

- Tous les hauts en molleton pour garçons. Tailles: 4 à 6X. Sauf Hilfiger
- Coordonnés Cricket pour filles. Tailles: 4 à 14
- Mini-casse-tête Wrebbit 5,99 \$
- Gratte-ciel de New York Wrebbit

Pour le foyer

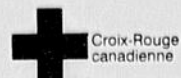
- Tous les gadgets Via et Farberware fins de série

*Tous les rabais s'appliquent aux prix d'origine étiquetés. La sélection varie selon le magasin. Ces offres sont en vigueur le mercredi 18 février 1998. Solderie des manufacturiers et centres de liquidation non compris. Achats en personne seulement. Détails en magasin.

COLLECTE DE SANG

MAIRE DE SHERBROOKE
En collaboration avec les Scouts de l'Estrie

Donnez du sang.
Le plus beau des cadeaux.



Le mardi 17 février 1998
CARREFOUR DE L'ESTRIE (mail central)
3050, boul. de Portland
Sherbrooke
10 h 30 à 20 h

Ville de
Sherbrooke



Cette enfant veut autre chose qu'un jeu vidéo.

Andréa doit recevoir des transfusions de sang plusieurs fois par année.

Opinions

EDITORIAL

Les absents ont toujours tort



Jacques PRONOVOST

Quand on dit que les absents ont tort, c'est qu'ils doivent vivre avec les décisions prises par les autres en leur absence. L'inverse est aussi vrai quand on fait partie d'une organisation où notre vote est prépondérant. Depuis le 1er février, la Ville de Sherbrooke, et son maire, Jean Perrault sont donc doublement fautifs quand celui-ci s'absente d'une réunion de la MRC en détruisant ainsi son processus de décision. Car

Sherbrooke possède maintenant un véritable droit de veto à la MRC représentant plus de 50% de la population régionale.

On comprend donc pourquoi ses acolytes, maires des municipalités avoisinantes, ont déclenché une telle tempête quand celui-ci a quitté la rencontre de la MRC pour aller faire un peu de social auprès de Pierre Elliot Trudeau et Pierre-Marc Johnson, la semaine dernière. Il ne savait pas lui-même, à ce moment, tout l'impact que son absence créerait. Ses collègues non plus, les premiers surpris de constater le cul-de-sac dans lequel ils étaient placés de facto.

Comme maire de la ville hôte, M. Perrault avait sa place bien évidemment à cette soirée sociale; encore eut-il fallu que ses fonctionnaires l'informent des nouvelles dispositions de la loi et, qu'en conséquence, il prenne soin

de déléguer un représentant à la table de la MRC compte tenu de son absence.

Car, ce faisant, il a ajouté l'insulte à l'injure. C'était faire affront à ses collègues que de les laisser ainsi, panotés, sans pouvoir décisionnel réel, incapables de poursuivre la réunion dans la légalité. Eux-mêmes élus, et imbus de leur pouvoir, ils ont vécu comme une insulte de voir alors, publiquement, leur pouvoir bafoué par son départ. C'était inacceptable, dans les faits et dans les apparences.

Erreur administrative, et erreur diplomatique pourrait-on dire. Quand la ville-centre fait tout en son pouvoir pour convaincre les villes de la banlieue de la nécessité de concerter leurs actions, de prendre des décisions favorables à l'ensemble, de coordonner les efforts, il n'est pas temps de tourner le fer dans la plaie vive de la perte graduelle de leur autonomie. Quand on propose une administration chapeauté par une agglomération urbaine au pouvoir partagé, cela exige que chacun sente sa participation importante et significative. Provoquer la prise de conscience de leur incapacité de gérer par eux-mêmes, presque l'image de leur inutilité, voilà bien le pire des effets dans les circonstances.

Si le départ de M. Perrault ne causait pas un tort irréparable, ni ne causait de préjudices réels aux citoyens compte tenu des questions à l'ordre du jour, son absence devenait irrespectueuse des autres participants, même dans son ignorance des faits. Le mal n'en est que plus

profond et plus pernicieux.

La loi 175 donne à Sherbrooke le pouvoir de décider presque seule... ou de bloquer totalement les processus décisionnels. Bien sûr tel n'est pas l'intention du maire Perrault. Mais le spectre de cette éventualité pèse suffisamment lourd sur les maires des autres villes pour rendre la situation totalement inconfortable.

Le ministre Trudel expliquait la semaine dernière que tel n'est pas le cas, tous les participants possédant un droit de retrait les excluant des décisions de l'ensemble. Or, c'est justement ce qui fait problème à la MRC de Sherbrooke. Il y a quelques années, certains villes avaient décidé de s'en prévaloir, pour ne pas participer financièrement à la Société de développement économique de la région sherbrookoise. On se rappellera la saga qui en avait résulté. Ce n'est certainement pas là une solution. C'est même le coeur du problème de la régionalisation des services.

Il faut que Sherbrooke possède un ascendant sur l'ensemble des villes de la région. Mais celui-ci ne peut être un pouvoir dictatorial; sinon l'affrontement est inévitable dans un proche avenir. Les réformes du monde municipal vise la bonne entente entre chacune afin qu'elles harmonisent leurs décisions. Visiblement, ces nouvelles dispositions de la loi 175 n'atteignent pas ce but dans le cas de la MRC de Sherbrooke. Voilà un cas d'exception que le ministre Trudel devra réévaluer.

TRIBUNE LIBRE

Merveilleux Rebagliati

J'errais dans mes pensées, tous les journalistes à sensations en ont parlé. Foglia, Tremblay et les autres, tous plus «has been» les uns que les autres, ont dénoncé le C.I.O. Hypocrites, ont-ils dit en substance.

Rebagliati, ce rafraichissant surfer des neiges, nous en a mis plein la vue et les idées. Non, la marijuana n'améliore pas les performances. Il aurait pu nous montrer le doigt, mais il est bien trop cool pour s'abaisser à un niveau inférieur.



Ross Rebagliati

Et j'errais dans mes pensées: Molson-O'Keefe, revendiquera-t-il la commandite des prochains Jeux? Les motards pourront-ils annoncer leur pot?

Guy Robert

Une chapelle mal située

Je m'adresse à la population estrienne afin de sensibiliser sur une situation urgente qui se perdure depuis plusieurs mois déjà.

Au CUSE site Fleurimont, la chapelle permanente n'est plus, elle a été relocalisée de façon temporaire dans un ancien salon, sur une unité de soin et ce, depuis de longs mois.

La quiétude, le respect, la paix tant désirée lors des célébrations est réduite à bien peu... Un va et vient perpétuel perturbe la piété des célébrations, l'endroit est bruyant et exigü, il n'y a pas assez de place pour les fidèles et peu ou pas de place pour les personnes handicapées.

A travers toutes les épreuves déchirantes dont malheureusement un centre hospitalier est le théâtre... trauma, décès, maladies de toutes sortes, le repos et la communion avec Dieu est essentiels. Un havre de paix dans le tu-

multe est d'une nécessité de première ligne.

Je demande aux baptisés que vous êtes, qui sans le souhaier seront peut-être touchés par une épreuve perturbant votre vie ou celle d'un de vos proches, vous confinant à l'hôpital, de songer à nos besoins d'abord. Mais plus avant, je requiers votre solidarité envers ceux qui souffrent et qui nécessitent ce lieu de paix pour vaincre l'épreuve.

Je vous demande d'ouvrir vos coeurs à cet appel et de faire connaître votre opinion sur le sujet au service de pastorale du CUSE, afin de les inciter à répondre aux besoins de la population. Cela leur tient à coeur, je suis sûr.

J'apprécie et vous remercie de votre appui. Une baptisée qui espère la solidarité de ses frères et soeurs chrétiens.

Sylvie Béliste
Sherbrooke

Des aînés solidaires

Durement éprouvés par la tempête de verglas, les aînés membres du Club joyeux de l'âge d'or Richmond-Melbourne ont démontré une force de caractère et une solidarité exemplaires, devant cet événement d'une ampleur exceptionnelle.

Chapeau aux organisations bénévoles et autres qui se sont dévouées sans compter pour adoucir les effets des pannes d'électricité sur la population. C'est dans des moments pareils que les gens exposent leurs valeurs profondes.

Ensemble, nous prenons conscience de notre force et de notre capacité de travailler au bien-être de notre communauté.

À tous et surtout à nos membres, entre autres, félicitations sincères et un immense merci.

Horace Nadeau, président
Club joyeux de l'âge d'or
Richmond-Melbourne



TÉMOIGNAGE

Un «boss» formidable

Provenant des municipalités de Richmond, Ulverton, Canton de Melbourne, Melbourne, Saint-Nicéphore, nous sommes des employés du Centre d'accueil Shermont. Nous avons fait l'expérience de vivre sans électricité et de faire partie de ceux qui vivotaient dans le noir. Notre vie a été moins pénible durant cette période car nous avons la chance d'avoir un boss formidable qui nous a fourni des chandelles, de l'huile à réchaud pour les plats à fondue, de

l'huile à lampe, des batteries, le tout gratuitement.

Il nous a facilité la tâche afin que nous puissions prendre notre douche, faire notre lavage, actes qui devenaient très compliqués pour nous sans électricité. Nous voulons remercier notre «boss» pour tous les gestes généreux qu'il a posés durant cette tempête, nous avons apprécié grandement sa générosité. Merci mille fois à M. Jean Sévigny, D.G., Centre Accueil Shermont.

Gracia Labonté
Lucie Desmarais
Murielle Roy
Manon Jeanson
Lucie Boisvert
Nicole Boutin
Suzanne Nault
Jacinthe Delisle
Noëlla Daigle
Louise Viens
Joëlle Champagne

Catholicisme et communisme

Il n'est pas aisé parfois de dessiner un événement sans le comparer à d'autres. Le communisme est né d'une passion. Il a circulé durant tout notre siècle avec le prestige de puissance supérieure des grandes solutions finales de notre XXe siècle, en dépit de ses contrastes apocalyptiques.

Il a enchaîné nos élites pensantes sur le thème d'un salut public qui ne pouvait se monologuer autrement, bref que l'appareil mental indispensable avait la clef de l'histoire. Et qu'alors, il se devait de mobiliser les masses, faire reculer à l'instant zéro ce que nous connaissions des autres systèmes. La nature, le droit, la culture, la religion et Dieu lui-même n'auraient été que des cercles vicieux, des accidents de l'histoire. Ecce maestro. «Je pense, donc je suis Dieu.»

Au même moment, sur la même courbe séculaire, en direction collégiale vers l'avenir, notre catholicisme continuait sa lancée originelle et fulgurante en position de force. Il rassemblait ses sujets avec non moins de passion, non pas à se prendre pour Dieu, mais à s'assujettir eux-mêmes, à acquérir les idées vraies, les habitudes bonnes, écartant les cercles vicieux vers le point omega d'une arrivée absolue. Élévation où nous franchissons de nouvelles frontières pour conquérir par la maîtrise intérieure à la fois l'homme, la société et le monde et le ciel lui-même.

Ces deux cavaliers partis de si bon pas, armés différemment devaient parvenir l'un par l'envergure ronflante des «lendemain qui chantent» à la domination de l'homme sur le monde, sur

les forces et les richesses terrestres, toutes assumées en un Eden reconquis; l'autre, par les moyens simples de la prière et de l'action, de la stratégie de l'humilité et de la charité à la paix d'un ordre social et moral, par le mouvement linéaire biblique et théologique qui ne raffe pas l'éternité pour le temps, ni ne fait plier la science des philosophes et des savants pour quelques «Dieu inconnu».

Chacun de ces coursiers à l'oeuvre possédait ses ressources, sa dialectique, subissant les prouesses et les adversités de l'histoire. «Voyez les premiers chrétiens, ils mettaient leurs biens en commun.» «Ayons une politique de main tendue.» «Laissez-nous la synthèse de nos expériences et nous respecterons votre royaume spirituel.»

«Oubliez le goulag et nous l'inquisition.»

Ainsi s'avançaient-ils en conclusion de siècle, comme ceux des 17e, des 18e et des 19e, le nôtre plus barbare et renégat que les autres. Qui eut prédit que les deux puissances sombreraient à l'inverse pour un même sort? Le marxisme, après avoir assujetti et assassiné des millions de gens disparaissant au banc et dans la boue de l'histoire comme une fatalité exécutable et notre catholicisme québécois flamboyant du début du siècle disqualifié au spirituel par notre révolution culturelle maoïste en ses avatars de pratique religieuse suspendue, d'églises vendues ou démolies et sa société et son éducation ravalées. Stupeur d'une déchéance face à un athéisme imminent grandissant sans nul obstacle apparent.

Mutation en si peu de temps d'une Église intégralement forte et radicalement compromise, voilà ce qui autorise quelque inquiétude, mais non en ces clercs prémoniteurs et mentors endormis qui ne voient pas les signes des temps, frappés ici plus durement qu'ailleurs, à la façon de La Salette et Fatima, l'urgence du nécessaire changement et conversion de notre peuple vers Dieu sous le cataclysme apocalyptique qu'ils ont sous les yeux. N'aurait-il que le feu du ciel? Un peu d'imagination suffirait à débloquer l'horizon.

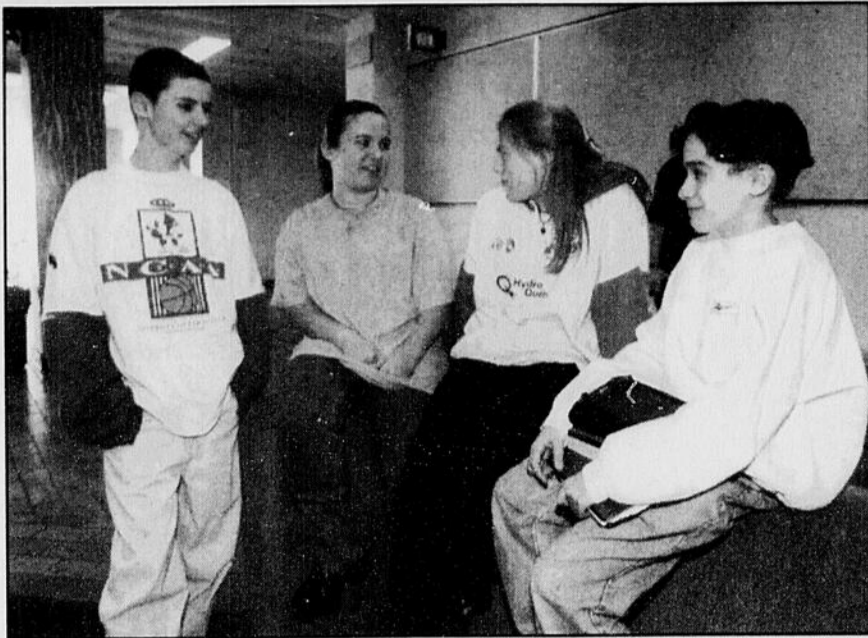
«Vous qui fatiguez Yahvé quand vous dites... Quiconque fait le mal est bon aux yeux de Dieu» (Malachie). «Qui craint le Seigneur, toujours sera grand» (Psaume).

Achille Larouche

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information Pierre Dubois Adjoint à la rédaction	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller
				André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Coriveau Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur
						Serge Nadeau Adjoint au directeur

80% des jeunes de 1ère secondaire ne fument pas

Carl Paré, Joannie Brown, Sara Guay et Jérôme Bouchard, deux fumeurs, deux non-fumeurs, avancent des chiffres très différents en essayant de juger quel pourcentage des jeunes ne fument pas.



Michel RONDEAU
Sherbrooke

La visite du Groupe d'experts remise à plus tard au CUSE

Sherbrooke (FG)

La visite que devait effectuer à compter d'hier matin le Groupe d'experts en organisation clinique (autrefois appelé le GTI) au sujet du fonctionnement du CUSE a dû être reportée à une date indéterminée.

«On a d'autres priorités et on a dû organiser nos activités en conséquence», a émis hier un porte-parole du bureau du Dr Michel Tétrault, qui dirige le Groupe d'experts en organisation clinique. La situation dans les urgences des hôpitaux de Montréal est particulièrement en cause.

Cependant, il s'agit uniquement d'un report à une date qui n'est pas encore connue car le mandat confié à l'équipe du Dr Tétrault, lui-même un ancien médecin d'urgence de l'Hôtel-Dieu, est «toujours en vigueur». Le groupe avait effectué une première visite au CUSE un peu avant les Fêtes et devait revenir à la mi-février et ce, à la demande de la Régie régionale de l'Estrie.

On se rappellera que dans un premier temps, à l'automne, la direction du CUSE avait elle-même demandé l'intervention du Groupe d'experts en organisation clinique, à la suite de commentaires négatifs concernant le fonctionnement des urgences du CUSE de la part d'anciens urgentologues. Tout cela avait par la suite donné lieu à un imbroglio entre le CUSE et la Régie régionale, au sujet d'un mandat plus large confié à l'organisation du Dr Tétrault que le seul fonctionnement des urgences.

garçons sont des fumeurs réguliers comparativement à 15 pour cent de fumeurs occasionnels.

Quand on demande aux jeunes de 1ère secondaire de dire quelle proportion d'entre eux ne fument pas, les chiffres varient énormément.

Carl Paré avance le chiffre de 20 pour cent. À l'autre bout de l'échelle, Sara Guay fixe son pourcentage estimé à quelque 90 pour cent. Joannie Brown pense que 23 pour cent des jeunes de son âge ne fument pas. Jérôme Bouchard dira plutôt 75 pour cent.

Les vrais chiffres? Près de 80 pour cent des jeunes de 1ère secondaire ne fument pas, plus précisément 78 pour cent des filles et 79,5 pour cent des garçons. Sur les 20 pour cent de fumeurs, seulement 5 pour cent des filles et des

garçons sont des fumeurs réguliers comparativement à 15 pour cent de fumeurs occasionnels.

Ces données sont publiées, dans le cadre du mois de février, le mois du cœur, par la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé, à la suite d'une enquête effectuée auprès de 12 000 jeunes de 12 à 17 ans de l'Estrie.

Fumeur régulier

Un fumeur régulier est défini comme quelqu'un qui a fumé 100 cigarettes dans sa vie et qui a fumé au moins une cigarette par jour dans le dernier mois précédant l'enquête. Le fumeur occasionnel est défini comme quelqu'un qui fume présentement, mais qui n'a pas fumé quotidiennement dans le mois précédant l'enquête.

Ces données permettent de constater que la grande majorité des jeunes de 1ère secondaire sont des non-fumeurs et qu'être non-fumeur, c'est faire partie de la gang.

Jérôme Bouchard, qui se dit entouré de fumeurs tout autant que de non-fumeurs, n'a pas la tentation de toucher à la cigarette: «Ça ne me tente pas vraiment. Je ne sais pas c'est quoi le but. Ça fait juste détruire ta santé». Certains jeunes se sentent plus importants du fait qu'ils fument, juge-t-il.

Sara Guay n'a jamais eu l'idée de fumer non plus. On ne lui a jamais offert de cigarette, d'ailleurs. «Parce que mes amis ne fument pas.» Elle estime que les jeunes, en particulier s'ils font du sport, ont intérêt à ne pas fumer. Parfois, elle est indisposée par la fumée, confesse-t-elle, sauf s'il y a du vent ou de l'air qui circule.

Joannie Brown fume environ un paquet de cigarettes aux deux ou trois jours. «J'ai commencé à cause de mon frère et de ses amis, qui fument.» Sur les campagnes de sensibilisation qui mettent les fumeurs en garde contre les dangers pour la santé, elle déclare: «Je m'en fous.» Elle avoue qu'elle ne sait pas très bien pourquoi elle fume, «parce que ça me tente», fimit-elle par dire.

Carl Paré, pour sa part, confesse qu'il «fume des fois». Il ne se souvient pas de la première fois. De l'avenir, il ne s'inquiète pas. Il va jusqu'à déclarer qu'il n'aime rien de la cigarette.

Chaque matin, les jeunes de l'Estrie peuvent appeler à CIMO pour dire à quel pourcentage ils croient que s'élève le nombre de non-fumeurs au secondaire. Ce matin, il faut deviner pour 2e secondaire, demain ce sera pour 3e secondaire, jeudi il faudra avancer un chiffre pour 4e secondaire et vendredi pour 5e secondaire. Il y a des prix à gagner.

ERRATA

Les erreurs suivantes se sont glissées dans le cahier d'annonces intitulé «Une avalanche d'aubaines».

PAGE 1 : Batterie NASCAR Select (10-9095X)

Le cahier indique : Cour. 119,99-139,99 RABAIS 20,00. Il aurait dû indiquer : 99,99-119,99 avec reprise, RABAIS 10,00

PAGE 10 : Touret de 6 po (55-3503-6)

L'illustration de cet article est incorrecte. Cet article n'est pas de marque Delta.

note D306 toute zones

Tercel CE plus
4 portes

1988\$

0\$ comptant
transport et préparation inclus

par mois/
location
48 mois*

**Attachez-moi
quelqu'un!**

Incluant 687\$
en valeur ajoutée:

- 4 portes
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Enjoliveurs complets
- Banquette arrière rabattable (60/40)
- Montre numérique
- Réservoir, coffre et rétroviseurs télécommandés
- Essuie-glaces intermittents
- Tapis et garniture du coffre
- Moulures latérales

Financement à l'achat
3,8%
jusqu'à 60 mois



Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Tercel CE plus BC53LM-BA 1998 neufs, loués et livrés au plus tard le 28 février 1998. Premier versement de 227,43\$ et dépôt de garantie de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km; frais de 7¢/km excédentaire. †Financement à l'achat de 3,8% applicable sur tous les modèles Tercel 1998. Photo aux fins d'illustration seulement. Détails chez les concessionnaires Toyota participants.

Votre concessionnaire



VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

Le service
de qualité
Toyota

COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

www.toyota.ca

82125

National

LE DROIT DE SÉCESSION DU QUÉBEC DEVANT LA COUR SUPRÊME

1000 personnes plaident la démocratie

Jules RICHER
Ottawa (PC)

Agitant des fleurdelisés et scandant des slogans, un millier de personnes, venues des quatre coins du Québec, ont manifesté hier après-midi devant la Cour suprême pour dénoncer le renvoi sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance.

Après avoir défilé dans les rues d'Ottawa, les manifestants, conduits par le chef bloquiste Gilles Duceppe et la présidente du Mouvement national des Québécois, Monique Vézina, se sont rendus sur les marches de la Cour suprême pour lancer un appel à la démocratie. Des autobus de toutes les régions du Québec avaient été nolisés pour l'événement.

«Nous sommes venus, ensemble, devant cette institution fédérale pour dire haut et fort que la marche du peuple québécois vers sa pleine souveraineté est un processus essentiellement politique», a affirmé M. Duceppe, pendant son discours.

«Que les juges, a-t-il poursuivi, n'ont pas le droit de se substituer à la démocratie québécoise. Qu'une cour de justice ne doit pas tenter de bloquer l'avenir d'un tout un peuple.»

Les organisateurs se sont dits surpris par le nombre de personnes qui ont joint la manifestation. «On attendait une centaine de personnes. Ça dépasse nos espérances et ça prouve qu'il y a une mobilisation au Québec, qui se dessine et qui prend de l'ampleur à chaque jour», a expliqué M. Duceppe.

La manifestation a été brève et n'a été marquée d'aucun incident. Mais elle a donné lieu à une scène plutôt inusitée pour une institution si discrète: les marches de la Cour suprême débordaient de manifestants qui lançaient des slogans («Démocratie: aux Québécois de décider!») et qui agitaient des drapeaux.

Dans son discours, M. Duceppe n'a



Après avoir défilé dans les rues d'Ottawa, un millier de manifestants, conduits par le chef bloquiste Gilles Duceppe et la présidente du Mouvement national des Québécois, Monique Vézina, se sont rendus sur les marches de la Cour suprême pour lancer un appel à la démocratie.

pas manqué de décocher des flèches au gouvernement Chrétien. «La détermination de tout un peuple, a-t-il dit, pèsera toujours plus lourd dans la balance de l'histoire que les gestes antidémocratiques d'un gouvernement fédéral en proie à la panique devant la volonté

d'autonomie du peuple québécois.» À la Chambre des communes, le premier ministre Jean Chrétien a pour sa part justifié le renvoi en Cour suprême en invoquant la primauté du droit. «Nous avons fait beaucoup pour corriger les doléances du passé, mais il y a

quelque chose de clair: nous devons nous assurer que chaque citoyen au Canada agit selon la loi du pays», a-t-il souligné.

Quant au ministre des Affaires in-

tergouvernementales, Stéphane Dion, il a fait comprendre au Bloc québécois qu'il limiterait ses commentaires cette semaine, puisque l'affaire est devant la Cour suprême.

Ottawa rejette les arguments des souverainistes

«La sécession du Québec doit se faire selon la Constitution»

Ottawa (PC)

La Cour suprême du Canada devrait statuer sur la légalité d'une démarche sécessionniste unilatérale pour mettre un terme au climat d'incertitude politique et pour éviter un conflit entre les «protagonistes» au lendemain d'une victoire en faveur de l'indépendance du Québec.

Au cours des délibérations de la Cour suprême, hier, le gouvernement fédéral a tenté de décortiquer un à un les arguments de l'ami de la Cour André Joli-Coeur.

Me Joli-Coeur est d'avis que la Cour suprême devrait tout simplement refuser de se prononcer sur les questions qui lui ont été soumises par Ottawa parce qu'elles sont de nature «théorique et politique» et qu'elles dépassent sa compétence.

Or, selon l'avocat fédéral Pierre Bienvenue, même si les questions soumises au tribunal comportent certains aspects politiques, elles ne devraient

pas être reléguées aux oubliettes, comme le prétend l'ami de la cour.

«Le renvoi n'oblige nullement la cour à se faire entraîner dans un débat au sujet du bien-fondé du projet sécessionniste du gouvernement du Québec, a-t-il plaidé. Les questions ne touchent aucunement à l'objectif de ce projet politique. Elles s'attachent à un moyen précis pour l'atteindre: l'unilatéralisme.»

«Ne pas répondre ferait perdre une profonde divergence d'opinion entre gouvernements quant à l'état du droit en ce qui concerne une démarche sécessionniste unilatérale. Cette divergence d'opinion s'est manifestée dans des procédures judiciaires encore pendantes et ne devraient pas perdurer jusqu'à un prochain référendum», a ajouté Me Bienvenue.

D'entrée de jeu, il a établi que le gouvernement fédéral ne contestait pas le droit des Québécois de se prononcer sur leur avenir ni la légitimité d'un référendum sur l'avenir politique du Québec. Ce qui est en jeu, c'est le droit du Québec de faire sécession unilatéralement, croit Me Fortier.

«La sécession du Québec est possible mais elle doit se faire selon la Constitution et la primauté du droit», a lancé hier l'ex-ambassadeur canadien à l'Onu.

L'ami de la Cour nommé par le tribunal pour plaider la thèse souverainiste en l'absence du gouvernement du Québec soutient que «le critère déterminant» pour donner effet à une démarche de sécession, c'est «la constatation d'une souveraineté politique effective».

La Cour suprême devrait se dessaisir de toute l'affaire, croit Me Joli-Coeur, car les questions sont «prématurées», aucun référendum n'étant en vue.

Or, Me Bienvenue estime que les prétentions de Me Joli-Coeur manquent de logique. «Avant, c'est trop tôt, et après, c'est trop tard», a-t-il fait remarquer. De plus, a-t-il avancé, «la Constitution ne devient pas inopérante du seul fait d'un référendum».

Sur la question du droit à l'autodétermination des peuples, Me Fortier rappelle qu'elle ne mène pas à un droit de sécession unilatérale, droit normalement réservé au contexte colonial ou aux peuples opprimés, a-t-il soutenu.

Le Canada se «discredite sur la scène internationale», estime Brassard

Norman DELISLE
Québec (PC)

L'effort du gouvernement fédéral pour «embrigader» la Cour suprême et lui faire jouer un rôle politique va «discrediter le Canada sur la scène internationale», estime le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard.

En conférence de presse, hier, en marge de l'ouverture des travaux de la Cour suprême, le ministre Brassard a invoqué à cet égard la récente déclaration du président de la commission de droit des Nations unies, le juriste Alain Pellet. Ce dernier a déclaré au réseau TVA qu'Ottawa a fait «une erreur tactique ou stratégique» en s'adressant à la Cour suprême.

Les députés du Bloc québécois siégeant à la Chambre des communes se sont d'ailleurs donné le rôle d'informer les diplomates de tous les pays ayant des ambassades dans la capitale fédérale.

Le Bloc fera valoir notamment «qu'il existe un peuple au Québec, que ce peuple détient un droit fondamental de disposer de lui-même, que ce droit a été exercé dans le passé et le sera de nouveau dans l'avenir», a expliqué le ministre Brassard.

Une autre raison pour laquelle Québec ne s'est pas présenté devant la Cour suprême, c'est qu'il y a au sein de ce tribunal «une partialité manifeste».

LOCATION VANTAGE

EN 1998, HYUNDAI EST IMBATTABLE!

ACCENT L 3 PORTES 1998

0\$ DE COMPTANT

0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

LOUEZ À PARTIR DE

178\$*

PAR MOIS/48 MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

ACHÉTEZ À PARTIR DE

11 295\$**

L'Accent : une sportive économique et amusante à conduire, débordante de caractéristiques.

PRIX DU « MEILLEUR ACHAT » 1996, 1997 ET 1998. LE MAGAZINE CARGUIDE

ELANTRA BERLINE 1998

L'Elantra : tout le confort dont votre famille a besoin, toutes les caractéristiques de série que vous recherchez.

LOUEZ À PARTIR DE

198\$*

PAR MOIS/48 MOIS

850\$ DE COMPTANT 0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

PDSF: 14 295\$**

ELANTRA FAMILIALE 1998

L'Elantra familiale : la plus spacieuse de toutes les familiales de sa catégorie.

LOUEZ À PARTIR DE

218\$*

PAR MOIS/48 MOIS

850\$ DE COMPTANT 0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

PDSF: 15 295\$**

SONATA 1998

La Sonata : confort et douceur de roulement, et des caractéristiques de luxe en abondance.

LOUEZ À PARTIR DE

238\$*

PAR MOIS/48 MOIS

1200\$ DE COMPTANT

PDSF: 17 495\$**

TIBURON COUPÉ 1998

La Tiburon : coupé sport de l'année - Motoring 1997

LOUEZ À PARTIR DE

238\$*

PAR MOIS/48 MOIS

1500\$ DE COMPTANT

PDSF: 17 895\$**

HYUNDAI

UNE ÈRE NOUVELLE

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km

*Selon les programmes de location de Hyundai Credit Canada. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 28 février 1998, sur les modèles neufs Accent L 3 portes 1998, PDSF à partir de 11 295\$, Elantra GL berline 1998, PDSF à partir de 14 295\$, Elantra GL familiale 1998, PDSF à partir de 15 295\$.
Sonata de base 1998, PDSF à partir de 17 495\$, Tiburon de base 1998, PDSF à partir de 17 895\$. Taux d'intérêt annuel de 5,10% / 4,75% / 5,35% / 6,75% / 7,20%, mensuels de 178\$ / 198\$ / 218\$ / 238\$ par mois pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8544\$ / 9504\$ / 10 464\$ / 11 424\$ / 11 424\$ sur approbation du crédit. Option d'achat: 4995\$ / 6448\$ / 6888\$ / 8408\$ / 8762\$. Comptant de 0\$, 850\$, 850\$, 1200\$, 1500\$ ou échange équivalent en sus de la première mensualité. *Dépôt de sécurité (0\$ pour l'Accent et l'Elantra, 300\$ pour la Sonata et la Tiburon). Transport et préparation de l'Accent et de l'Elantra inclus. Transport et préparation de la Sonata et de la Tiburon en sus. Taxes et immatriculation en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 8¢ par kilomètre supplémentaire. Les taux spéciaux de location ne peuvent être jumelés à aucune autre offre.
**PDSF de l'Accent L 3 portes 1998 à partir de 11 295\$, PDSF de l'Elantra GL berline 1998 à partir de 14 295\$, PDSF de l'Elantra familiale 1998 à partir de 15 295\$, PDSF de la Sonata de base 1998 à partir de 17 495\$, PDSF de la Tiburon de base 1998 à partir de 17 895\$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des prix de vente. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Détails chez le concessionnaire.

- Valois Hyundai**
125 boul. Lemire ouest
Drummondville 478-8148
- Hyundai Sherbrooke**
4242 boul. Bourque
Rock Forest 562-1700
- Magog Hyundai**
430 boul. Bourque
Omerville 868-0010